

**OFFRE DE FORMATION
ET ADÉQUATION
FORMATION-EMPLOI**

SECTEUR DE
LA FINANCE ET DES
ASSURANCES



COORDINATION

Marie-France Martin

Économiste métropolitain, Emploi-Québec

RÉDACTION

Maryse Tétreault

Consultante, Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

COLLABORATION

Jean-Patrice Quesnel

Économiste, Direction régionale de Montréal au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

PERSONNES CONSULTÉES

Jonathan Bélair

Analyste au développement des normes de qualification
Autorité des marchés financiers (AMF)

René Brisson

Directeur de la formation et de la qualification
Autorité des marchés financiers (AMF)

Amar Dehiles

Économiste, Direction régionale des Laurentides, Emploi-Québec

Mario Choquette

Économiste, Direction régionale de la Montérégie, Emploi-Québec

Benoît Desgroseillers

Directeur du Centre d'excellence en finance du Québec
Finance Montréal

Corinne Desfossés

Économiste, Direction régionale de Lanaudière, Emploi-Québec

Jean-Olivier Guillemette

Économiste, Direction régionale de Laval, Emploi-Québec

Anne-Marie Jean-Montenegro

Agente de recherche, Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

Gabrielle Nicole

Coordonnatrice du Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

Stéphanie Richard

Analyste du marché du travail, Direction régionale de l'Île-de-Montréal, Emploi-Québec

Lorraine St-Cyr

Directrice générale adjointe aux opérations du Sud et de l'Ouest
Emploi-Québec

RÉVISION LINGUISTIQUE

Dominique Lepage

PRODUCTION

Cyclone Design Communications

CONCEPTION GRAPHIQUE

Cyclone Design Communications

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec, 2014

ISBN 978-2-550-71326-5

PRÉSENTATION

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous présentons ce diagnostic sur l'adéquation entre les besoins des entreprises et le nombre de diplômés du secteur de la finance et des assurances.

L'amélioration de l'adéquation entre la formation et l'emploi est l'une des priorités du Conseil emploi métropole (CEM). Suivant cette priorité, le CEM a réalisé des diagnostics d'adéquation entre les besoins en main-d'œuvre et l'offre de formation pour les trois secteurs auxquels s'intéresse le CEM, soit les technologies de l'information et des communications (TIC), l'aérospatiale et les sciences de la vie. Pour chacun de ces secteurs, deux documents ont été produits, soit, dans un premier temps, un diagnostic sur les besoins en main-d'œuvre et, dans un second temps, un diagnostic sur l'offre de formation qui évalue l'adéquation entre les besoins en main-d'œuvre et l'offre de formation.

Le CEM s'intéresse maintenant au secteur de la finance et des assurances, un secteur en effervescence dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Ce dynamisme se manifeste notamment par la récente création d'une grappe sectorielle, ce qui démontre le désir de concertation des acteurs du secteur, mais aussi par le caractère innovant de ce secteur

qui gagnerait à être reconnu par les acteurs du marché du travail de la métropole.

Ce document représente le deuxième volet de l'étude du CEM consacrée au secteur de la finance et des assurances. On y dresse un portrait de la situation de l'offre de formation pour un ensemble de professions ciblées, pour ensuite proposer des pistes de réflexion concernant l'adéquation entre les besoins en main-d'œuvre de l'industrie et le bassin de diplômés disponibles sur le marché du travail. Ce document traite aussi de la formation continue offerte dans les institutions d'enseignement de la région métropolitaine.

Cette publication fait également ressortir un certain nombre de conclusions et de recommandations quant aux actions à entreprendre pour faire face aux défis de l'adéquation.

Finalement, nous tenons à remercier tous les collaborateurs ayant permis de réaliser ce diagnostic sur l'offre de formation, dont tout particulièrement la grappe sectorielle Finance Montréal.

À titre d'information, ce document est accessible sur notre site Internet, <http://www.emploi-metropole.org>.

Bonne lecture!



Massimo Iezzoni
Président par intérim
du Conseil emploi métropole



Lorraine St-Cyr
Secrétaire du Conseil
emploi métropole

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	6
--------------------------	----------

LISTE DES TABLEAUX	7
---------------------------	----------

1. PRÉSENTATION DU DOCUMENT	9
------------------------------------	----------

2. LES TENDANCES ET DÉFIS DU SECTEUR EN MATIÈRE DE FORMATION DE LA MAIN- D'ŒUVRE	13
---	-----------

3. OFFRE DE FORMATION INITIALE	16
---------------------------------------	-----------

3.1. Offre de formation – cartographie des programmes et établissements d'enseignement	16
3.2 Le contexte économique	17
3.3 Évolution des inscriptions	18
3.4 Caractéristiques des inscrits	23
3.5 Réussite et diplomation	25

4. LES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET LES DROITS D'EXERCICE LIÉS AU SECTEUR	29
--	-----------

5. L'ADÉQUATION FORMATION-EMPLOI QUANTITATIVE	33
--	-----------

5.1 Constats et pistes de réflexion sur les professions ciblées réglementées	33
5.2 Constats et pistes de réflexion sur les professions ciblées non réglementées	37
5.3 Analyse des professions ciblées en TIC	37

6. LES BESOINS ET L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE	43
--	-----------

6.1 Les besoins en matière de formation continue	43
6.2 L'offre de formation continue	45

7. LA PROMOTION ET L'ATTRACTION DES PROFESSIONS EN FINANCE ET EN ASSURANCES	55
--	-----------

8. LES PASSERELLES ENTRE LES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT	57
--	-----------

8.1 Qu'est-ce qu'une passerelle d'études?	57
8.2 Types de passerelles en finance et assurances	58

9. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	63
--	-----------

10. ANNEXES

Annexe 1	65
-----------------	-----------

Carte de l'offre de diplômes d'études professionnelles (DEP) liée au secteur dans la RMR de Montréal

Annexe 2	66
-----------------	-----------

Carte de l'offre de diplômes d'études collégiales (DEC) liés au secteur dans la RMR de Montréal

Annexe 3	67
-----------------	-----------

Carte de l'offre d'attestations d'études collégiales (AEC) liées au secteur dans la RMR de Montréal

Annexe 4	68
-----------------	-----------

Carte de l'offre de formation universitaire liée au secteur dans la RMR de Montréal

Annexe 5	69
-----------------	-----------

Évolution des inscriptions en formation professionnelle, technique et universitaire dans la RMR de Montréal

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 **18**

Évolution du nombre d'inscriptions – DEP en comptabilité – RMR de Montréal, de 1998-1999 à 2011-2012

FIGURE 2 **19**

Évolution du nombre d'inscriptions pour la formation technique – RMR de Montréal, de 2002-2003 à 2012-2013

FIGURE 3 **19**

Évolution du nombre d'inscriptions pour la formation technique courte (AEC) – RMR de Montréal, de 1998-1999 à 2012-2013

FIGURE 4 **20**

Évolution du nombre d'inscriptions dans l'ensemble des disciplines ciblées en finance et assurances – formation universitaire initiale et courte – RMR de Montréal, de 1998-1999 à 2011-2012

FIGURE 5 **20**

Évolution du nombre d'inscriptions – par disciplines ciblées en finance et assurances – formation universitaire initiale – RMR de Montréal, de 1998-1999 à 2011-2012

FIGURE 6 **21**

Évolution du nombre d'inscriptions – par disciplines ciblées en finance et assurances – formation universitaire courte – RMR de Montréal, de 1998-1999 à 2011-2012

FIGURE 7 **21**

Évolution du nombre d'inscriptions – ensemble des disciplines en TIC – formation universitaire initiale et courte – RMR de Montréal, de 1998-1999 à 2011-2012

FIGURE 8 **22**

Évolution du nombre d'inscriptions – formations en TIC – formation universitaire initiale – RMR de Montréal, de 1998-1999 à 2011-2012

FIGURE 9 **22**

Évolution du nombre d'inscriptions – formations en TIC – formation universitaire courte – RMR de Montréal, de 1998-1999 à 2011-2012

FIGURE 10 **25**

Taux de diplomation pour les programmes professionnel et techniques ciblés et pour l'ensemble des formations – RMR de Montréal

FIGURE 11 **26**

Taux de diplomation pour les disciplines universitaires ciblées et pour l'ensemble des formations – RMR de Montréal

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	11	TABLEAU 8	47
Professions et programmes ou disciplines d'études ciblées en finance et assurances, RMR de Montréal		Offre de formation dans les instituts et centres de recherche de la RMR de Montréal	
TABLEAU 2	12	TABLEAU 9	49
Professions ciblées et disciplines d'études liées aux technologies de l'information en finance et assurances, RMR de Montréal		Aperçu de l'offre de formation continue dans les établissements universitaires de la RMR de Montréal	
TABLEAU 3	23	TABLEAU 10	53
Caractéristiques des inscrits pour les programmes et disciplines d'études liés aux douze professions ciblées en finance et assurances, RMR de Montréal		Offre de formation continue dans les organismes et regroupements privés de la RMR de Montréal	
TABLEAU 4	27	TABLEAU 11	58
Taux de diplomation pour les programmes et disciplines d'études ciblées en finance et assurances, RMR de Montréal		Passerelles DEP-DEC liées aux programmes en finance et assurances dans des établissements d'enseignement public de la RMR de Montréal	
TABLEAU 5	30	TABLEAU 12	59
Certifications requises pour les domaines réglementés		Passerelles formelles DEC-BAC liées aux programmes en finance et assurances dans des établissements d'enseignement public de la RMR de Montréal	
TABLEAU 6	44	TABLEAU 13	59
Compétences à acquérir en formation continue selon le diagnostic des besoins en main-d'œuvre pour les dix professions ciblées en finance et assurance		DEC-BAC harmonisés liés aux programmes en finance et assurances dans des établissements d'enseignement public de la RMR de Montréal	
TABLEAU 7	46	TABLEAU 14	60
Offre de formation continue au collégial de la RMR de Montréal		Passerelles informelles DEC-BAC liées aux programmes en finance et assurances dans des établissements d'enseignement public de la RMR de Montréal	



1

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Dans le cadre de sa stratégie en matière d'adéquation entre la formation et l'emploi, le Conseil emploi métropole (CEM) a entrepris de proposer un diagnostic sur les besoins en main-d'œuvre et l'offre de formation pour des secteurs d'importance dans la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR)¹, dont les technologies de l'information et des communications (TIC), l'aérospatiale, les sciences de la vie ainsi que la finance et les assurances.

Un premier document concernant les besoins en main-d'œuvre dans le secteur de la finance et des assurances a été publié en 2013. Ce document visait à dresser un portrait des besoins en main-d'œuvre actuels et futurs pour le secteur de la finance et des assurances dans la région métropolitaine de Montréal.

Le présent document est le deuxième volet de l'analyse du secteur de la finance et des assurances. L'objectif de cette démarche analytique est d'évaluer si l'offre de formation initiale et continue existante à l'échelle de la RMR de Montréal correspond effectivement aux besoins des employeurs du secteur de la finance et des assurances. Pour ce faire, le document traitera de sept aspects clés de l'adéquation formation-emploi :

¹ Les expressions RMR de Montréal et région métropolitaine seront utilisées indistinctement dans ce document.

- 1** Le contexte et les tendances émergentes du secteur qui pourraient avoir des impacts sur la main-d'œuvre et sur la formation des personnes désirant intégrer des emplois dans ce secteur (section 2);
- 2** L'offre de formation initiale, soit la formation dite « de base », permettant l'accès à un premier diplôme dans ce secteur (section 3);
- 3** Les certifications professionnelles et les droits d'exercice des professions exigés pour les différents domaines de ce secteur (section 4);
- 4** L'adéquation formation-emploi quantitative entre la formation et l'emploi. Cette démarche proposera des pistes de réflexion quant aux besoins des entreprises en matière d'employés (que ce soit des finissants de formations initiales spécialisées ou des personnes provenant d'autres horizons). Cette partie permettra de connaître les problématiques liées aux différents domaines de ce secteur, et d'en savoir un peu plus sur la provenance des candidats à l'emploi. Cette démarche permettra de dépeindre les réalités particulières du secteur, puisque plusieurs candidats à l'emploi ont des cheminements distinctifs; ils ne proviennent pas nécessairement d'une formation initiale spécifique au secteur. Cela s'explique, notamment, par le fait que des certifications professionnelles sont requises pour exercer plusieurs des professions dans ce secteur (section 5);

- 5 Les besoins en matière de formation continue exprimés par les employeurs et l'offre de formation disponible pour ce secteur. Il s'agira d'analyser les résultats de différentes enquêtes et entretiens menés auprès des entreprises et experts du secteur concernant la formation continue (section 6);
- 6 La promotion et l'attraction de certains domaines du secteur de la finance et des assurances (section 7);
- 7 Les passerelles d'études pour les professions ciblées. Celles-ci ont pour but de permettre aux étudiants d'accéder à un niveau de scolarité supérieur et de les encourager dans cette voie en allégeant les sessions d'études ou en réduisant la durée des études. Cette section permettra de faire le point sur les parcours accélérés spécifiques au secteur de la finance et des assurances (section 8).

Suite à l'analyse de l'ensemble de ces sept aspects, des conclusions et recommandations seront également proposées à la section 9.

1.1 CADRE D'ANALYSE

Tout d'abord, le secteur de la finance et des assurances se définit en fonction du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). On identifie ce secteur au code SCIAN 52, soit « les établissements dont l'activité principale consiste à effectuer des opérations financières (c'est-à-dire des opérations portant sur la création, la liquidation ou la cession d'actifs financiers) ou à en faciliter l'exécution² ». Ce secteur comprend principalement : les activités bancaires, les coopératives et autres institutions de crédit, le courtage des valeurs mobilières, les bourses, la gestion des portefeuilles, de fonds mutuels et de caisses de retraite, les services de fiducie, les sociétés d'assurance et de réassurance, les courtiers d'assurance, les caisses de retraite et les fonds mutuels³.

Notre analyse porte sur les professions ciblées dans le diagnostic sur les besoins en main-d'œuvre dans le secteur de la finance et des assurances⁴. Toutefois, pour l'exercice d'adéquation formation-emploi, ces professions ont été regroupées en sous-secteurs en fonction

des réalités qu'elles partagent. La sélection des programmes ou disciplines de formation initiale liés aux professions du secteur a été faite grâce au site IMT en ligne d'Emploi-Québec⁵ et des données fournies par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Les programmes de formation professionnelle et de formation collégiale et les disciplines universitaires ont été sélectionnés lorsqu'au moins 2 % des diplômés⁶ de ce programme ou de cette discipline se dirigeaient vers la profession ciblée dans le secteur de la finance et des assurances⁷.

Bien qu'elle était présente dans le premier volet de ce diagnostic, nous avons décidé d'exclure ici la profession d'estimateur et évaluateur (1235), car ces travailleurs se retrouvent plutôt dans le secteur des services immobiliers et de location. De plus, nous avons ajouté deux professions touchant aux technologies de l'information dans le secteur de la finance et des assurances, puisque les employeurs rencontrés lors des groupes de discussion du premier volet ont mentionné de grands besoins à cet égard. Il s'agit des deux professions suivantes : analystes et consultants en informatique (2171) et programmeurs et développeurs en médias interactifs (2174). Ces professions ont été sélectionnées puisqu'elles sont stratégiques pour le secteur de la finance et que le nombre de diplômés est suffisant pour répondre au critère cité précédemment.

Au final, douze professions seront analysées dans ce document qui permettra de proposer des pistes de réflexion et d'action en vue d'une meilleure adéquation formation-emploi dans le secteur de la finance et des assurances (voir Tableaux 1 et 2).

2 Statistique Canada (2007), *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord ou SCIAN*, p. 435.

3 Voir la définition du SCIAN pour une description complète de l'industrie des services financiers.

4 Conseil emploi métropole (2013), *Diagnostic des besoins en main-d'œuvre, Secteur de la finance et des assurances*, Emploi-Québec, 82 p.

5 IMT, [en ligne], : <http://imt.emploiuebec.gouv.qc.ca>.

6 Les programmes ou disciplines où il y avait moins de cinq diplômés ont été exclus de cette analyse.

7 À partir des données de la *Relance*, nous avons estimé indépendamment la proportion des diplômés, pour chaque programme ou discipline, occupant un emploi dans un CNP visé et la proportion occupant un emploi dans un SCIAN visé. La multiplication de ces deux proportions nous donne la proportion présentée ici.

TABLEAU 1
Professions et programmes ou disciplines d'études ciblés en finance et assurances, RMR de Montréal

CNP	PROFESSIONS	CODE	PROGRAMMES D'ÉTUDES TECHNIQUES ET DISCIPLINES UNIVERSITAIRES	% DIPLOMÉS DANS CE CNP DANS SCIAN FINANCE*	NIVEAU
1111	Vérificateurs et comptables	5804	Opérations bancaires et finance	7 %	Universitaire
		5802	Comptabilité et sciences comptables	5 %	
		5800	Administration des affaires	4 %	
1112	Analystes financiers et analystes en placements	5804	Opérations bancaires et finance	18 %	Universitaire
		5434	Économique	9 %	
		5234	Actuariat	5 %	
		5813	Affaires sur le plan international	3 %	
		5806	Gestion et administration des entreprises	2 %	
		5230	Mathématiques	2 %	
		5800	Administration des affaires	2 %	
1113	Agents en valeurs, en placements et négociateurs en valeurs	5804	Opérations bancaires et finance	7 %	Universitaire
		5434	Économique	4 %	
1114	Autres agents financiers	5804	Opérations bancaires et finance	12 %	Universitaire
		5434	Économique	6 %	
		5234	Actuariat	3 %	
1233	Experts en sinistres et rédacteurs en sinistres	410.CO	Conseil en assurances et en services financiers	24 %	Collégial
1234	Assureurs	410.CO	Conseil en assurances et en services financiers	10 %	Collégial
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	5231	Comptabilité	4 %	Secondaire
		410.BO	Techniques de comptabilité et de gestion	2 %	Collégial
1434	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	410.CO	Conseil en assurances et en services financiers	2 %	Collégial

TABLEAU 1 (SUITE)

2161	Mathématiciens, statisticiens et actuaires	5234	Actuariat	28 %	Universitaire
		5230	Mathématiques	15 %	
		5232	Probabilités et statistiques	13 %	
6231	Agents et courtiers d'assurance	410.CO	Conseil en assurances et en services financiers	42 %	Collégial

* Réfère au pourcentage de diplômés, dans cette profession, qui travaillent dans le secteur de la finance et des assurances (SCIAN 52).

Les formations universitaires incluent les baccalauréats, les maîtrises et les doctorats. Elles incluent également certains programmes de formation courte (DESS, certificats, etc.). Une liste complète de tous les programmes universitaires liés aux disciplines universitaires mentionnées dans cette analyse peut vous être fournie sur demande.

Les formations collégiales incluent les diplômes d'études collégiales (DEC). Elles incluent également certaines attestations d'études collégiales (AEC.). Une liste des AEC liées aux DEC mentionnés dans cette analyse peut vous être fournie sur demande.

TABLEAU 2

Professions ciblées et disciplines d'études liées aux technologies de l'information en finance et assurances, RMR de Montréal

CNP	PROFESSIONS	CODE	PROGRAMMES D'ÉTUDES TECHNIQUES ET DISCIPLINES UNIVERSITAIRES	% DIPLOMÉS DANS CE CNP DANS SCIAN FINANCE*	NIVEAU
2171	Analystes et consultants en informatique	5803	Information de gestion	2 %	Universitaire
2174	Programmeurs et développeurs en médias interactifs	5340	Sciences de l'informatique	3 %	Universitaire

* Réfère au pourcentage de diplômés, dans cette profession, qui travaillent dans le secteur de la finance et des assurances (SCIAN 52).

Les formations universitaires incluent les baccalauréats, les maîtrises et les doctorats. Elles incluent également certains programmes de formation courte (DESS, certificats, etc.). Une liste complète de tous les programmes universitaires liés aux disciplines mentionnées dans cette analyse peut vous être fournie sur demande.

2 LES TENDANCES ET DÉFIS DU SECTEUR

EN MATIÈRE DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

L'industrie fait face à plusieurs défis concernant sa main-d'œuvre, tant au niveau économique qu'au niveau socio-démographique et technologique. Comptant sept universités et une trentaine d'unités de recherche universitaire dans le secteur de la finance, Montréal offre un grand potentiel de formation initiale et continue. Cela s'explique par la qualité et la diversité de la formation offerte dans les établissements d'enseignement de la région, mais aussi par l'existence de partenariats avec l'industrie⁸.

Plusieurs éléments du contexte actuel affecteront l'embauche et la rétention de la main-d'œuvre dans les années à venir pour les professions du secteur. Grâce aux informations collectées dans le premier volet de cette étude et à celles contenues dans l'étude prospective dans le secteur de la finance et des assurances menée par KPMG pour Éducation Montréal⁹, nous avons pu constater les impacts suivants.

⁸ On compte notamment des partenariats entre l'Université Concordia et le Mouvement des caisses Desjardins, HEC et la Banque Nationale, la Standard Life et le Mouvement des caisses Desjardins, l'Université McGill et la Banque Nationale-Barclays Global Investors, l'UQAM et la Bourse de Montréal, l'Université de Montréal et la Banque Laurentienne, etc.

⁹ Voir à ce sujet le premier volet de ce diagnostic : Conseil emploi métropole (2013), *Diagnostic des besoins en main-d'œuvre. Secteur de la finance et des assurances*, Montréal : Emploi-Québec, 82 p. et KPMG (2013), *Étude prospective dans le secteur de la finance et des assurances*, étude pour Éducation Montréal (document à paraître).

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

La crise économique de 2008 a provoqué des pressions importantes sur les institutions et les entreprises du secteur qui ont vu la valeur et le volume de leurs transactions diminuer. Pour demeurer compétitives, elles ont dû s'astreindre à augmenter l'efficacité et la productivité de leurs activités afin de répondre aux demandes du marché tout en limitant leurs dépenses. Cela a exigé de la main-d'œuvre une grande flexibilité et une grande polyvalence. Le contexte a aussi soumis les institutions et les entreprises à des contraintes réglementaires de plus en plus rigides et complexes en ce qui concerne la gouvernance, l'éthique, la transparence et la qualité des services. La main-d'œuvre a dû acquérir des connaissances quant aux nouvelles exigences réglementaires et les employeurs doivent désormais s'assurer que ces connaissances sont régulièrement mises à jour. Cela implique aussi d'embaucher des candidats ayant les certifications et permis nécessaires pour remplir les tâches soumises au cadre réglementaire, étant capables d'intégrer rapidement le marché et de participer activement au développement des marchés. Ces candidats se font toutefois de plus en plus rares et les entreprises se disputent un bassin de main-d'œuvre somme toute limité.

Certains domaines ont cependant connu une croissance, comme c'est le cas de certains types de placement,

L'UTILISATION ACCRUE DES TECHNOLOGIES WEB FORCE LES ENTREPRISES À REPENSER LEURS RELATIONS AVEC LES CLIENTS ET À RÉVISER LEURS STRATÉGIES DE DIFFUSION DE L'INFORMATION.

des produits dérivés, des produits d'assurance liés à la retraite et des services technologiques liés à la finance. Ces nouvelles tendances nécessitent un bassin de candidats à l'emploi disposant de compétences pointues dans ces créneaux d'avenir. En effet, les organisations recherchent de plus en plus des profils incluant une connaissance du domaine des affaires, une grande capacité d'intégration et d'analyse, de fortes habiletés en vente et conseil, des habiletés relationnelles, en plus d'une facilité d'adaptation et d'une maîtrise des outils technologiques. Le cumul de ces compétences, ajouté à l'obtention des certifications correspondant à certaines tâches en conseil et en vente de produits et services financiers, rend le recrutement d'employés au profil très spécialisé plus ardu. Le défi réside alors au niveau de la formation et de la promotion de chemineurs de carrière à l'interne.

LE CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Les changements sociodémographiques auront un impact majeur sur les besoins en services de finance et d'assurance. D'une part, les nombreux départs à la retraite des baby-boomers mettront les entreprises en situation de rareté de main-d'œuvre, surtout pour les postes hautement spécialisés. Ces départs posent aussi un grand défi en matière de planification du transfert des connaissances et du développement des compétences internes. Les grandes entreprises anticipent déjà cette situation en mettant sur pied

des programmes de mentorat et de jumelage afin de faciliter la transition. D'autres stratégies s'organisent aussi au sein des petites et moyennes entreprises. D'autre part, les départs à la retraite impliqueront une demande croissante de services et produits pouvant répondre aux besoins des baby-boomers quant à la planification du revenu personnel à la retraite, de la gestion du patrimoine, de l'assurance-vie et de la planification successorale¹⁰. Cela signifie que les entreprises doivent déployer des stratégies pour combler ces besoins et recruter du personnel compétent dans ces domaines d'expertise spécifiques.

De plus, pour combler le manque à prévoir en matière de personnel, le Québec s'est doté d'une politique d'immigration visant à recruter une main-d'œuvre qualifiée. Concrètement, cela se répercute dans la composition des effectifs étudiants universitaires qui devient de plus en plus internationale. En effet, on remarque une forte présence d'étudiants étrangers dans les programmes de finance des universités québécoises¹¹.

10 Intuit 202 Report (2011), *The Future of Financial Services*, [en ligne], http://http-download.intuit.com/http.intuit/CMO/intuit/futureofsmallbusiness/intuit_corp_banking.pdf.

11 UQAM (2012), *Portrait de la population étudiante dans les programmes d'études universitaires en finance au Québec*, recherche commandée par le Comité-Concertation du Chantier RH de Finance Montréal, Montréal : Université du Québec à Montréal, 29 p.



LE CONTEXTE TECHNOLOGIQUE

L'utilisation accrue des technologies Web fait partie des défis de demain pour le secteur de la finance et des assurances. Ces technologies permettent un traitement plus rapide et plus sécuritaire des données, en plus d'offrir une nouvelle gamme de services et produits financiers, tels que les transactions en ligne ou des logiciels de gestion de retraite. Ces avancées ont des impacts à la fois sur les usagers et sur le personnel. Premièrement, cette expansion force les entreprises à repenser leurs relations avec les clients et à réviser leurs stratégies de diffusion de l'information. Le secteur doit alors s'ajuster à la demande des consommateurs et offrir des produits et services adaptés aux nouveaux besoins de la clientèle. Ces changements entraînent une restructuration du personnel et requièrent des investissements en formation.

Deuxièmement, si les avancées technologiques rendent les entreprises plus dynamiques et plus performantes, elles nécessitent aussi des changements dans l'organisation des tâches de travail et des domaines d'intervention. Cela implique que les entreprises doivent recruter du personnel capable de gérer ces nouvelles réalités, comme les flux d'information (« Big data ») et la sécurité des données. Ce sont des expertises pointues et peu de professionnels sont outillés pour appliquer leurs connaissances en TIC au domaine de la finance et de l'assurance. En conséquence, on assiste à une spécialisation des compétences recherchées.

Bref, ces différents aspects du contexte général nous permettent de constater que le profil des candidats pour des emplois dans le secteur de la finance et des assurances est en mutation, en raison de l'évolution des exigences internationales et des ajustements nécessaires au maintien de la compétitivité. Ce sont donc des candidats aux compétences parfois très nichées, ayant, en plus de leur formation de base, un certain nombre de compétences supplémentaires recherchées, comme une vaste connaissance du secteur, plusieurs années d'expérience sur le terrain, une expertise dans un domaine technique, une bonne maîtrise de l'informatique, et des habiletés en vente; un bagage qui, selon les employeurs, s'acquiert plus souvent sur le terrain que sur les bancs d'école. Il semble donc y avoir un besoin de diversification des parcours menant aux emplois dans le secteur de la finance et des assurances.

3 OFFRE DE FORMATION INITIALE

3.1. OFFRE DE FORMATION – CARTOGRAPHIE DES PROGRAMMES ET ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

La région métropolitaine de Montréal se caractérise par un bassin important de diplômés, résultat d'une offre de formation de qualité, ayant une forte capacité d'attraction au Québec, au Canada et à l'international. En effet, plusieurs programmes dans le secteur de la finance et des assurances, tous niveaux scolaires confondus, sont offerts dans la région métropolitaine de Montréal. Pour cette étude, nous avons ciblé un programme de formation professionnelle, deux programmes de formation technique et treize disciplines d'études universitaires, dont deux disciplines en TIC.

Les formations ciblées sont proposées dans seize commissions scolaires, dix-sept cégeps et sept universités de la métropole. Outre les nombreuses commissions scolaires qui offrent le programme de DEP ciblé en comptabilité, plusieurs cégeps offrent les deux programmes de formation technique (DEC) ciblés pour le secteur. Au niveau universitaire, les disciplines ciblées sont enseignées par l'École des hautes études commerciales (HEC Montréal), l'Université Concordia, l'Université de Montréal, l'Université McGill, l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'École Polytechnique de

Montréal et l'École de technologie supérieure (ETS). Les annexes 1 à 4 présentent la cartographie des programmes et disciplines liés au secteur offerts sur le territoire de la région métropolitaine de Montréal.

Chaque institution détient une ou des expertises particulières. Par exemple, l'École de gestion John Molson de l'Université Concordia se spécialise dans les mathématiques actuarielles et la gestion de portefeuille; HEC Montréal se distingue particulièrement par son expertise en e-finance et commerce électronique, en gestion du patrimoine, en gestion de développement durable et en produits dérivés; l'École des sciences de la gestion de l'UQAM se spécialise surtout en services financiers, en gestion des produits dérivés et en développement d'instruments financiers; la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill se concentre davantage sur les marchés financiers internationaux, la gestion du risque, l'évaluation du prix des actifs (*Asset Pricing*) la gouvernance et le financement d'entreprise (*Corporate Finance*)¹².

Les diverses écoles de gestion sur le territoire de Montréal se distinguent également par les liens étroits qu'elles entretiennent avec l'industrie. Cette collaboration

¹² Centre financier international (2007), *Profil du secteur financier de Montréal* (documentation interne).

visé la création de programmes d'études en concertation avec les entreprises, la coordination d'efforts de recherche conjoints et le soutien des étudiants par l'octroi de bourses d'études ou de programmes de stage en entreprise.

Montréal se distingue aussi par son dynamisme en recherche. Sur le territoire, plus de trente unités de recherche rattachées aux diverses universités montréalaises sont directement ou indirectement liées au secteur financier. Pour n'en nommer que quelques-unes, mentionnons l'Institut de finance mathématique de Montréal, situé entre les murs de l'UQAM, le Centre de recherche sur la e-finance à HEC Montréal, le Desmarais Global Finance Centre à l'Université McGill, la Canada Research Chair in Corporate Governance and Financial Reporting à l'Université Concordia et la Chaire Desjardins en gestion des produits dérivés à l'UQAM. D'autres centres de recherche universitaires mènent des recherches applicables au secteur financier; il s'agit souvent de centres interuniversitaires. C'est le cas notamment du Centre de recherches mathématiques (CRM), du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), du Centre interuniversitaire de recherche en économie quantitative (CIREQ) et de l'Institut des sciences mathématiques (ISM)¹³. D'autres institutions montréalaises sont aussi présentes dans le domaine de la finance, comme l'Institut de la finance structurée et des instruments dérivés de Montréal, fondé en 2011 à HEC Montréal. Cet institut offre une expertise et de la formation adaptée aux besoins des employeurs en ce qui concerne les instruments dérivés et les produits structurés.

Notons également l'initiative récemment mise en branle par Finance Montréal pour la création du Centre d'excellence en finance du Québec (CEFQ). Émanant des travaux de la grappe financière Finance Montréal, le CEFQ aura pour mission de « promouvoir les carrières dans le secteur financier et de renforcer l'adéquation des compétences disponibles avec les besoins des institutions financières¹⁴ ». Le CEFQ misera sur trois champs d'action, soit la mise en œuvre de formations continues adaptées aux besoins du secteur; la mise

en place de partenariats avec les universités et l'augmentation de la concertation universités-entreprises; la mise en valeur des domaines d'excellence au Québec. Pour cela, un travail d'identification des besoins, de recension de la formation existante, de promotion des formations existantes et de proposition de formations mieux adaptées aux besoins se fera au cours des prochains mois.

3.2 LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Sur le plan économique, le secteur de la finance et des assurances¹⁵ de la RMR de Montréal se porte bien. Il a connu une longue période de croissance au cours des dix dernières années et participe activement au PIB de la région métropolitaine, à hauteur de 9,7 % des industries productrices de services en 2011. Dans cette même année, le PIB de l'industrie des services financiers dans la RMR de Montréal a augmenté de 2,7 %. De 2007 à 2011, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) du PIB de l'industrie des services financiers s'élevait à 1,5 % dans la RMR de Montréal, comparativement à 1,1 % dans l'ensemble du Québec¹⁶. La crise économique de 2008 n'a donc pas eu d'impact sur la croissance du PIB. Il s'agit du secteur le plus dynamique en termes de croissance parmi les industries productrices de services dans la RMR de Montréal¹⁷.

Toutefois, l'impact de la récession s'est fait sentir au niveau de l'emploi dans le secteur. En effet, pour affronter la crise économique, le secteur a dû réagir rapidement en adaptant davantage ses produits aux besoins des clientèles et à l'évolution rapide des marchés, notamment par le développement de projets en TIC. Ces mesures ont laissé quelques traces dans la région métropolitaine, comme des pertes d'emplois, des compressions budgétaires et des plans de restructuration ou de fusion, ce qui a influencé le bassin de main-d'œuvre disponible. Cette situation a tout particulièrement touché la région de Montréal, en raison de la présence de

13 Centre Financier International (2007), *Profil du secteur financier de Montréal* (documentation interne).

14 Finance Montréal, « Carrefour RH : Vue d'ensemble », *Portail Web de Finance Montréal*, [en ligne], <http://www.finance-montreal.com/fr/carrefour-rh/vue-d-ensemble>.

15 Dans ce paragraphe, le secteur de la finance et des assurances est défini par l'ensemble des codes SCIAN 52, 53 et 55.

16 ISQ (2013), *PIB et indice de concentration géographique de l'industrie des services financiers, par région métropolitaine de recensement (RMR) du Québec*, édition 2013, Québec : ISQ, p. 8.

17 ISQ (2012), *Tableau - PIB et indice de concentration géographique de l'industrie des services financiers, par région métropolitaine de recensement (RMR) du Québec, 1997-2010*, p. 8.

plusieurs sièges sociaux sur son territoire, et elle a eu un impact important sur le personnel travaillant auprès de la clientèle.

Aujourd'hui, le secteur doit faire face à plusieurs défis concernant sa main-d'œuvre : des pressions croissantes provenant du marché (demande accrue de productivité, environnement réglementaire plus strict et complexe, etc.), des besoins pour des postes hautement spécialisés, l'utilisation accrue de la technologie Web et la recherche de professionnels en technologie de l'information (TI), ainsi qu'une rareté de la main-d'œuvre due aux prochains départs à la retraite et aux problèmes de transfert des connaissances qui s'ensuivront. Or, si le domaine de la finance attire un grand nombre d'étudiants de partout au Québec et à l'international, celui de l'assurance en attire un peu moins. Les entreprises de ce domaine, surtout les plus petites, doivent avoir recours à des stratégies diverses pour attirer les jeunes dans les disciplines d'études menant à ces professions.

3.3 ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS

Tous les facteurs mentionnés précédemment ont des impacts sur le profil des candidats recherchés par l'industrie. Toutefois, le nombre d'inscrits et de diplômés des programmes et disciplines de formation ciblés pour les professions du secteur a généralement connu une croissance malgré les difficultés engendrées par la crise économique de 2008. La transversalité des formations dans le domaine de la finance permet aux diplômés de se trouver de l'emploi même dans des périodes économiques difficiles.

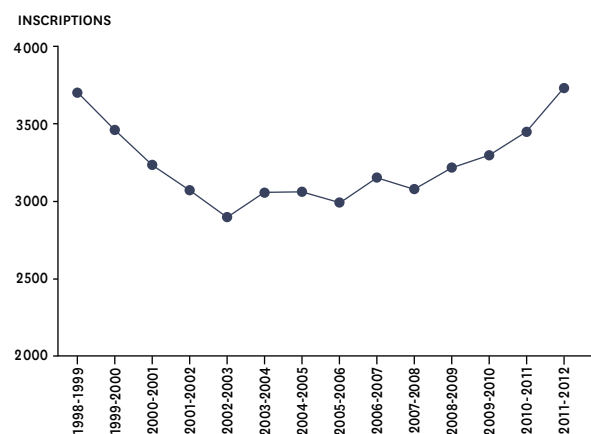
Cette section mettra en lumière l'évolution des taux d'inscription et de diplomation pour les programmes en lien avec les professions sélectionnées. Les caractéristiques des inscrits et les taux de diplomation seront également présentés.

PORTRAIT DES INSCRIPTIONS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Les inscriptions au DEP en comptabilité ont connu une décroissance de près de 22% entre 1998-1999 et 2002-2003, pour ensuite entrer en croissance et atteindre en 2011-2012 un seuil équivalent à celui de 1998-1999 (Figure 1).

FIGURE 1

Évolution du nombre d'inscriptions – DEP en comptabilité – RMR de Montréal, de 1998-1999 à 2011-2012



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)
Traitement : Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

PORTRAIT DES INSCRIPTIONS EN FORMATION TECHNIQUE

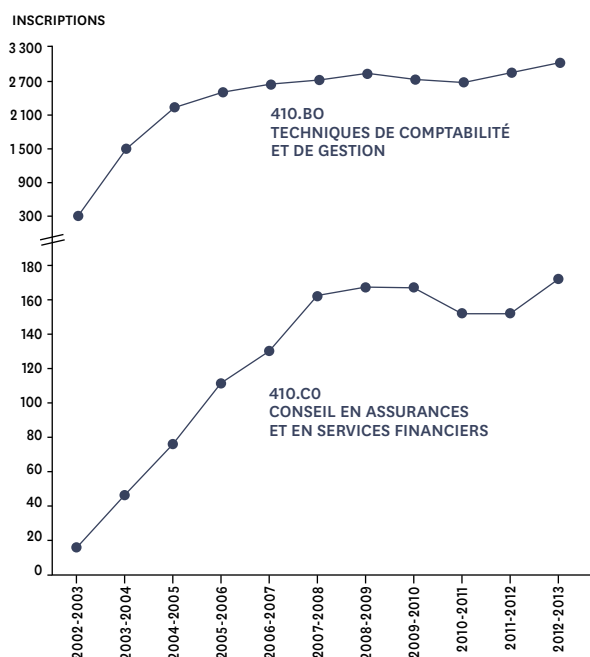
Deux programmes de formation technique sont liés à cinq des douze professions ciblées en finance et assurances. Il existe également des attestations d'études collégiales (AEC) liées aux DEC ciblés.

Les deux programmes de DEC ciblés ont connu une croissance importante entre 1998-1999 et 2011-2012 (Figure 2), bien que le programme de Techniques de comptabilité et de gestion enregistre un plus grand nombre d'inscriptions. En effet, les inscriptions au DEC en Conseil en assurances et en services financiers ont crû de façon continue depuis 2002-2003, année de création de ce programme. Entre 2002-2003 et 2009-2010, la croissance des inscriptions s'est chiffrée à plus de 1000 % (de 15 à 166 inscrits). Après cette période, les inscriptions se sont stabilisées. Pour ce qui est du DEC Techniques de comptabilité et de gestion, sa croissance a également été importante, s'élevant à 662 % (de 358 inscrits en 2002-2003 à 3012 en 2012-2013). Cette augmentation s'explique par la refonte du programme de techniques administratives en 2002-2003¹⁸.

18 Les DEC 410.B0 - Techniques de comptabilité et de gestion, 410.CO - Conseil en assurances et en services financiers et 410.D0 - Gestion de commerces sont issus de la refonte du programme de Techniques administratives en 2002-2003.

FIGURE 2

Évolution du nombre d'inscriptions pour la formation technique – RMR de Montréal, de 2002-2003 à 2012-2013



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)
Traitement : Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

Pour les AEC liées au DEC en Conseil en assurances et services financiers, on note une croissance continue (793%) au cours de la période de 2002-2003 à 2010-2011 (de 58 à 518 inscrits), suivie d'une décroissance les deux années suivantes (de 518 à 406 inscrits). Comme mentionné précédemment, cette croissance s'explique par la refonte du programme de techniques administratives en 2002-2003. Quant aux AEC liées à la Technique de comptabilité et de gestion, on observe un fort taux de croissance des inscriptions, soit de plus 6 571 % (de 31 à 2 068 inscrits) entre 2002-2003 et 2012-2013 (voir Figure 3)¹⁹.

PORTRAIT DES INSCRIPTIONS EN FORMATION UNIVERSITAIRE

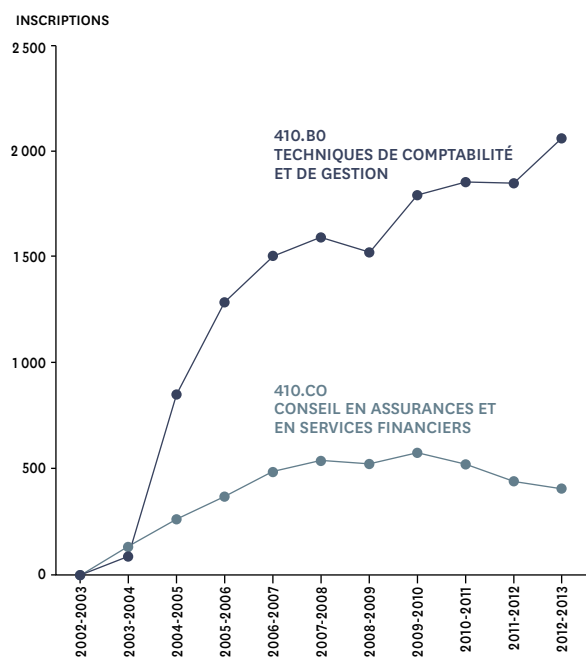
Formation universitaire en finance et assurances Portrait général

De manière générale, le nombre d'inscriptions dans les neuf disciplines universitaires ciblées a connu une augmentation ces dernières années dans la région

¹⁹ Une analyse plus précise des inscriptions aux AEC sera faite dans la section sur l'adéquation formation-emploi quantitative, section 5.

FIGURE 3

Évolution du nombre d'inscriptions pour la formation technique courte (AEC) – RMR de Montréal, de 2002-2003 à 2012-2013



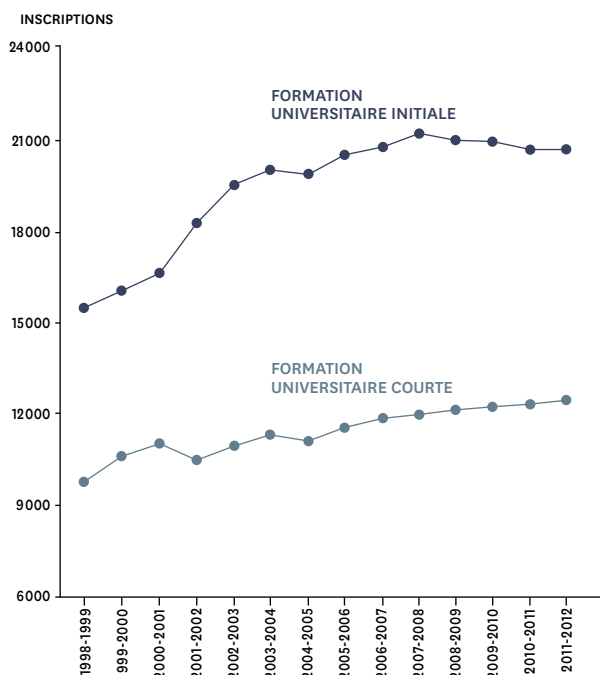
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)
Traitement : Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

métropolitaine de Montréal. En effet, entre 1998-1999 et 2011-2012, l'augmentation s'élevait à plus de 33 %. Cette croissance s'est surtout fait sentir entre 1998-1999 et 2002-2003, pour demeurer constante par la suite. Les inscriptions aux formations courtes liées aux professions ciblées sont également à la hausse, soit de 27,5 % entre 1998-1999 et 2011-2012 (Figure 4).

Une analyse par cycle d'études permet de déceler quelques tendances. Il y a eu une augmentation des inscriptions pour tous les niveaux d'études confondus à l'université. Au baccalauréat, une croissance d'environ 41 % est notée entre 1998-1999 et 2011-2012, pour atteindre plus de 16 000 inscriptions en 2011-2012. À la maîtrise, les inscriptions sont moins élevées, se chiffrant à environ 4 000 inscriptions en 2011-2012. Toutefois un sommet a été noté en 2002-2003, avec un total d'inscriptions à la maîtrise d'environ 5 000. Quant au doctorat, environ 700 étudiants s'y sont inscrits en 2011-2012, ce qui représente une croissance importante de 60 % par rapport à 1998-1999.

FIGURE 4

Évolution du nombre d'inscriptions dans l'ensemble des disciplines ciblées en finance et assurances – formation universitaire* initiale et courte – RMR de Montréal, de 1998-1999 à 2011-2012



* La formation universitaire initiale inclut les baccalauréats, maîtrises et doctorats, et la formation universitaire courte inclut toutes les autres formations universitaires.

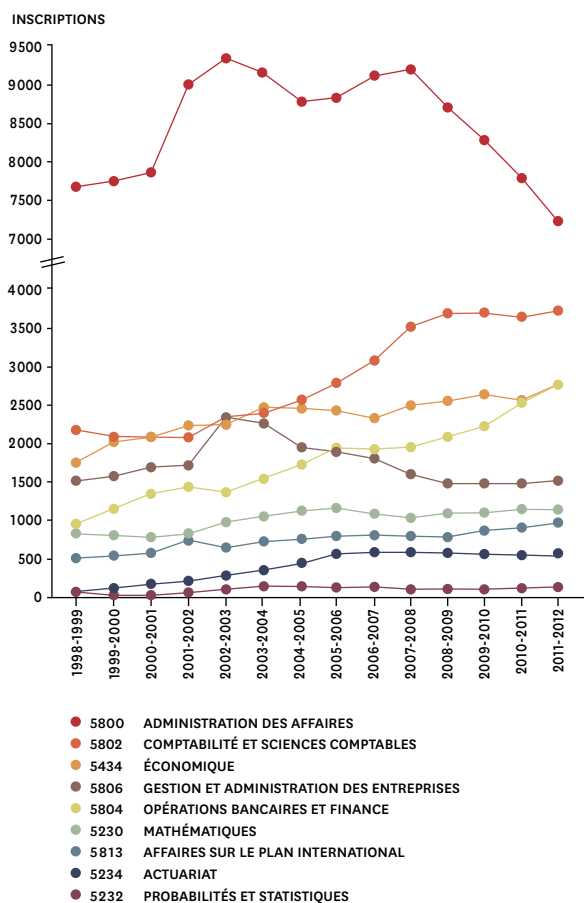
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)
Traitement : Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

Portrait par discipline universitaire

Comme le montre la Figure 5, les inscriptions ont évolué différemment selon les disciplines d'études. Entre 1998-1999 et 2011-2012, ce sont les inscriptions en actuariat (757 %), en opérations bancaires et finance (187 %) et en affaires sur le plan international (91 %) qui ont connu la plus forte croissance. En revanche, deux disciplines ont connu un léger recul durant la même période, soit administration des affaires (-6 %) et gestion et administration des entreprises (-0,2 %). Malgré cela, la discipline d'administration des affaires demeure la discipline la plus populaire, comptant un peu plus de 7 000 inscriptions en 2011-2012. En effet, on constate une hausse importante dans cette discipline à partir de 2000-2001. Les inscriptions ont ensuite baissé à partir de 2008-2009, passant de 9 142 en 2007-2008 à 7 222 en 2011-2012. Comptabilité et sciences comptables est également une discipline très populaire, avec ses 3 702 inscrits en 2011-2012.

FIGURE 5

Évolution du nombre d'inscriptions – par disciplines ciblées en finance et assurances – formation universitaire initiale* – RMR de Montréal, de 1998-1999 à 2011-2012

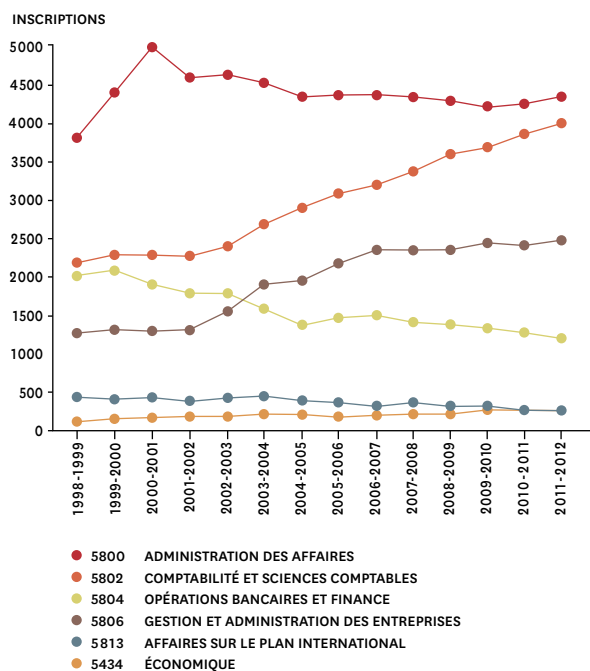


* La formation universitaire initiale inclut les baccalauréats, les maîtrises et les doctorats.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)
Traitement : Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

FIGURE 6

**Évolution du nombre d'inscriptions –
par disciplines ciblées en finance et assurances –
formation universitaire courte* –
RMR de Montréal, de 1998-1999 à 2011-2012**



La formation universitaire courte inclut les formations universitaires autres que le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat.

* Les mathématiques, les probabilités et statistiques et l'actuariat ont été exclus, en raison du faible nombre d'inscriptions.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

Traitement : Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

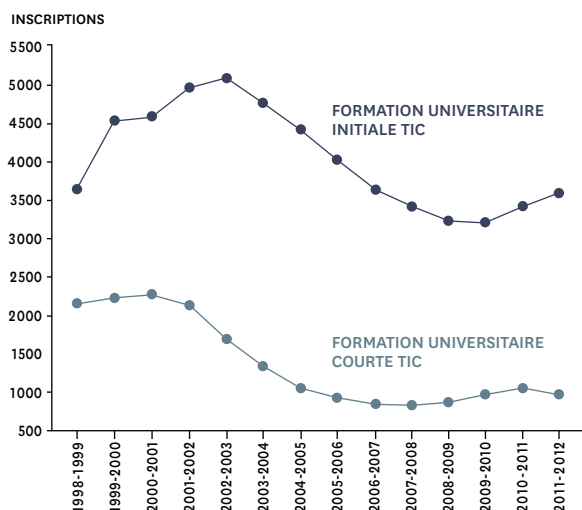
Portrait par discipline, formation universitaire générale courte

La Figure 6 démontre que certaines formations courtes²⁰ se démarquent, depuis 1998-1999, par une croissance importante des inscriptions. C'est le cas notamment des disciplines d'économie (116 %), de gestion et administration des entreprises (95 %) et de comptabilité et sciences comptables (83 %). Les disciplines d'actuariat, d'opérations bancaires et finance et affaires sur le plan international ont été marquées par une baisse importante des inscriptions durant la même période. Ce qui précède suggère cependant que cette

²⁰ La formation courte inclut toutes les formations universitaires autres que le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat. Cela inclut notamment les mineurs, majeurs, certificats, programmes courts, les diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS), les microprogrammes et les diplômes complémentaires à la maîtrise ou au doctorat.

FIGURE 7

**Évolution du nombre d'inscriptions –
ensemble des disciplines en TIC –
formation universitaire initiale et courte* –
RMR de Montréal, de 1998-1999 à 2011-2012**



* La formation universitaire initiale inclut les baccalauréats, maîtrises et doctorats et la formation universitaire courte inclut toutes les autres formations universitaires.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

Traitement : Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

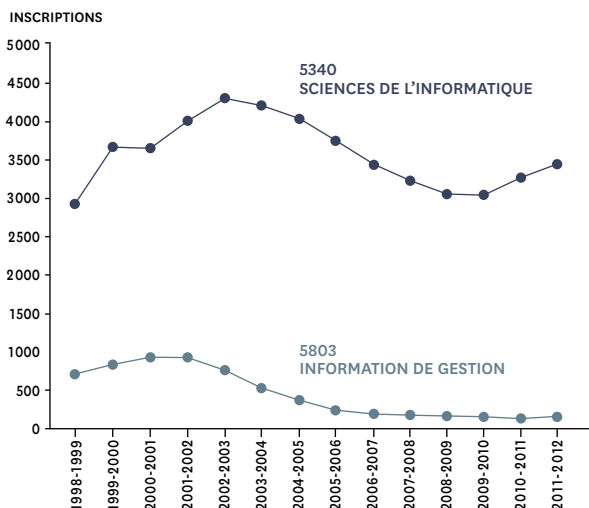
baisse des inscriptions a été compensée par une augmentation des inscriptions dans les mêmes disciplines en formation initiale (baccalauréat, maîtrise, doctorat).

FORMATION UNIVERSITAIRE EN TIC

Pour ce qui est des formations ciblées en TIC, la Figure 7 nous permet de constater une baisse des inscriptions à partir de 2003-2004 (après une hausse à partir de 1998-1999), suivie d'une croissance à partir de 2010-2011. Une baisse plus importante des inscriptions est également perceptible du côté de la formation courte (-54 % entre 1998-1999 et 2011-2012).

FIGURE 8

Évolution du nombre d'inscriptions – formations en TIC – formation universitaire initiale* – RMR de Montréal, de 1998-1999 à 2011-2012



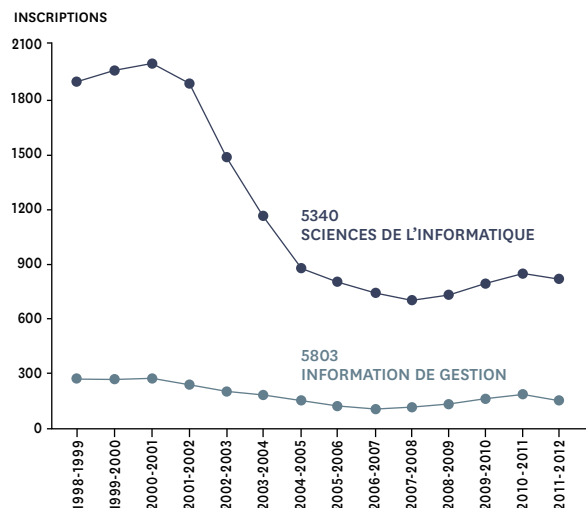
* La formation universitaire initiale inclut les baccalauréats, maîtrises et doctorats.
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)
Traitement : Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

Il y a un recul important des inscriptions en sciences de l'informatique après 2002-2003, et en information de gestion à partir de 2004-2005. Les sciences de l'informatique ont ensuite connu une nouvelle croissance à la fin de la période étudiée (Figure 8).

Une analyse par cycles d'études sur la période 1998-1999 à 2011-2012 nous indique qu'il y a eu une forte croissance des inscriptions dans les deux disciplines ciblées pour les cycles supérieurs (maîtrise et doctorat), mais une baisse de près de 15 % des inscriptions au baccalauréat depuis 1998-1999.

FIGURE 9

Évolution du nombre d'inscriptions – formations en TIC – formation universitaire courte – RMR de Montréal, de 1998-1999 à 2011-2012



* La formation universitaire courte inclut les formations universitaires autres que le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat.
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)
Traitement : Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

Portrait par discipline, formation universitaire courte en TIC

Pour ce qui est des disciplines liées aux TIC, les inscriptions à la formation courte ont chuté de manière importante au cours des dernières années : une baisse de l'ordre de 56 % en sciences de l'informatique et de près de 40 % en information de gestion. Les inscriptions à ces formations courtes connaissent toutefois une remontée depuis 2008-2009 (Figure 9).

3.4 CARACTÉRISTIQUES DES INSCRITS

Au cours des quatorze dernières années, le profil des inscrits a changé. Le Tableau 3 présente la répartition et l'évolution des inscrits selon certaines caractéristiques.

TABLEAU 3

Caractéristiques des inscrits pour les programmes et disciplines d'études liés aux douze professions ciblées en finance et assurances, RMR de Montréal

	MOINS DE 20 ANS ⁶ %		FEMMES %		IMMIGRANTS ⁷ %		PRIVÉ ⁸ %	
	98-99	11-12	98-99	11-12	98-99	11-12	98-99	11-12
TOTAL POUR LES 10 FORMATIONS CIBLÉES EN FINANCE ET ASSURANCES								
Formation professionnelle ¹	15,7	10,0	82,8	70,8	31,3	47,0	8,3	14,2
Formation technique ²	71,3	43,6	48,5	49,7	11,0	13,8	0,0	4,0
Formation courte – AEC ³	6,7	2,8	41,6	63,6	16,9	31,9	0,0	20,0
Formation universitaire ⁴	63,9	70,3	45,7	44,0	18,9	31,7	s.o.	s.o.
Formation universitaire courte ⁵	20,8	23,8	58,8	51,7	9,2	27,8	s.o.	s.o.
TOTAL POUR LES 2 FORMATIONS CIBLÉES EN TIC								
Formation universitaire ⁴	53,4	54,3	30,3	15,7	31,4	40,0	s.o.	s.o.
Formation universitaire courte ⁵	18,0	11,7	36,6	30,6	21,6	31,6	s.o.	s.o.
ENSEMBLE DES FORMATIONS DANS LA RMR DE MONTRÉAL								
Formation professionnelle ¹	25,0	20,3	45,6	46,8	18,7	31,8	6,8	8,4
Formation technique ²	45,0	44,8	57,6	60,3	7,8	9,5	9,2	9,0
Formation courte – AEC ³	5,1	5,8	52,7	58,5	21,3	27,9	36,7	40,7
Formation universitaire ⁴	64,1	65,9	55,1	54,9	14,1	22,6	s.o.	s.o.
Formation universitaire courte ⁵	29,7	32,6	58,4	55,8	15,1	32,1	s.o.	s.o.

s.o. : sans objet

1. Le seul programme professionnel ciblé est le DEP en comptabilité.

2. Pour les deux programmes techniques ciblés, les proportions pour 1998-1999 correspondent à celles de l'année 2002-2003. Il en est de même pour les chiffres concernant l'ensemble des formations techniques et des AEC de la RMR : les proportions sont équivalentes en 1998-1999 et en 2002-2003.

3. Ce sont les inscriptions à la session d'automne dans les AEC. Les AEC démarrant à tout moment de l'année, certaines inscriptions ne sont pas compilées.

4. Inclut les baccalauréats, maîtrises et doctorats.

5. Inclut les diplômes autres que les baccalauréats, les maîtrises et les doctorats.

6. 25 ans et moins pour la formation universitaire.

7. En formation technique, il s'agit des inscrits qui ne sont pas des citoyens canadiens, donc qui ont un statut de résident permanent ou un autre statut. Pour la formation technique, la proportion d'étudiants issus de l'immigration est donc sous-estimée puisque tous les étudiants nés à l'étranger, mais ayant la citoyenneté canadienne, sont exclus. En formation professionnelle et universitaire (incluant les formations courtes), ce sont les inscrits nés à l'extérieur du Canada.

8. Proportion des inscriptions effectuées dans un établissement privé par rapport au total des inscriptions dans l'ensemble des établissements (public et privé).

Source : Ministère de l'Éducation, de Loisirs et du Sport (MELS) | Traitement : Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

CARACTÉRISTIQUES DES INSCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

- Dans la formation professionnelle en comptabilité, on constate que la proportion d'étudiants de moins de 20 ans est deux fois plus faible (10 %) que pour l'ensemble des programmes professionnels de la RMR de Montréal (20,3 %) en 2011-2012. Il s'agit en outre d'une diminution par rapport à 1998-1999, où 15,7 % des étudiants inscrits à ce programme avaient moins de 20 ans.
- Les femmes y sont très nombreuses. En effet, en 2011-2012, elles représentaient 70,8 % des inscriptions dans le programme professionnel de comptabilité, par rapport à 46,8 % pour l'ensemble des formations professionnelles dans la RMR de Montréal. Il s'agit toutefois d'une proportion qui tend à diminuer, puisqu'en 1998-1999, celle-ci se situait à 82,8 % pour ce DEP.
- En 2011-2012, près de la moitié des personnes inscrites à ce programme de comptabilité (47 %) était issue de l'immigration, comparativement à 31,8 % pour l'ensemble de la formation professionnelle. C'est une tendance à la hausse, puisqu'en 1998-1999, seulement 31,3 % des inscrits étaient issus de l'immigration.
- Les écoles privées reçoivent 14,2 % des inscriptions en 2011-2012, alors qu'elles en recevaient 8,3 % en 1998-1999. C'est une augmentation plus marquée que dans l'ensemble des formations professionnelles, puisqu'en 2011-2012, la proportion d'inscrits fréquentant une école privée s'élevait à 8,4 %.

CARACTÉRISTIQUES DES INSCRITS EN FORMATION TECHNIQUE

- Près de la moitié (43,6 %) des inscrits dans les programmes de formation technique ciblés avait moins de 20 ans en 2011-2012. Il s'agit d'une importante diminution de près de 28 points de pourcentage par rapport à 2002-2003 (71,3 %), année des premières inscriptions au programme.
- Les femmes sont moins nombreuses dans les programmes ciblés au collégial (49,7 %) que dans l'ensemble des formations techniques (60,3 %) dans la RMR de Montréal en 2011-2012. Comparativement, en 2002-2003, elles représentaient 48,5 % des inscrits. On peut donc conclure que la proportion des femmes dans les DEC ciblés est demeurée stable au cours des quatorze dernières années.

- Dans les AEC ciblées, la proportion de femmes a connu une hausse assez importante depuis 2002-2003 (de 41,6 % à 63,6 %).
- En 2002-2003, la proportion d'étudiants immigrants inscrits dans l'un des deux programmes de DEC ciblés s'élevait à 11 %. En 2011-2012, ils représentaient près de 13,8 % des inscriptions. Cette proportion est un peu plus élevée que dans l'ensemble des programmes en formation technique, où les personnes immigrantes représentaient 9,5 % des inscrits à la fin de la période observée. On constate toutefois que les personnes issues de l'immigration fréquentent plutôt des formations courtes au collégial (AEC), où elles composaient 31,9 % des inscrits dans les programmes ciblés en 2011-2012.
- Pour la formation courte au collégial, la situation est différente. Pour les AEC ciblées, la proportion d'étudiants fréquentant une institution privée a connu une augmentation importante depuis sa création (600 %), pour atteindre 20 % des inscriptions en 2011-2012. Cette proportion équivaut toutefois à la moitié de la proportion d'étudiants fréquentant une institution collégiale privée pour l'ensemble de la RMR de Montréal (40,7 %).

CARACTÉRISTIQUES DES INSCRITS EN FORMATION UNIVERSITAIRE

- Les jeunes de moins de 25 ans représentent 70,3 % des inscriptions en 2011-2012, une proportion plus élevée que dans l'ensemble des disciplines universitaires dans la RMR de Montréal (65,9 %). Ce chiffre a légèrement augmenté depuis 1998-1999, où il se situait à 63,9 %. Pour les disciplines en TIC, cette proportion est plus faible, puisqu'en 2011-2012, un peu plus de la moitié (54,3 %) des inscrits était âgée de moins de 25 ans.
- La présence des jeunes dans la formation courte universitaire est plus faible que dans la formation initiale. En 2011-2012, leur présence s'élevait à 23,8 % des inscrits, comparativement à 32,6 % pour l'ensemble de la formation universitaire courte. Leur proportion est relativement stable par rapport à 1998-1999, où ils composaient 20,8 % de l'effectif étudiant. On constate par ailleurs que très peu de jeunes étaient inscrits aux deux disciplines ciblées en TIC, soit 11,7 % en 2011-2012, une proportion qui a diminué depuis 1998-1999 (18 %).
- Les femmes sont moins présentes dans les disciplines ciblées du secteur de la finance et des assurances.

En 2011-2012, elles composaient 44 % des inscrits, comparativement à 54,9 % dans l'ensemble des disciplines universitaires à Montréal. Dans les disciplines ciblées en TIC, la présence des femmes a diminué de moitié depuis 1998-1999, passant de 30,3 % à 15,7 % en 2011-2012.

→ La situation des femmes est semblable dans les formations courtes universitaires. En 2011-2012, elles étaient moins nombreuses à s'inscrire à la formation courte pour les disciplines ciblées (51,7 %), comparativement à l'ensemble des formations courtes (55,8 %). Il s'agit là d'une régression par rapport à 1998-1999, où elles composaient près de 60 % de l'effectif étudiant universitaire en formation courte pour les professions ciblées. Pour les formations courtes liées aux TIC, on constate également une diminution des effectifs féminins, passant de 36,6 % en 1998-1999 à 30,6 % en 2011-2012.

→ Les personnes immigrantes, sont de plus en plus nombreuses à s'inscrire dans les disciplines universitaires ciblées en finance et assurances. En effet, leur proportion est passée de 18,9 % en 1998-1999 à 31,7 % en 2011-2012. Pour 2011-2012, cette proportion se trouve au-dessus de la moyenne relative à l'ensemble des formations universitaires (22,6 %). C'est aussi vrai des étudiants internationaux, qui sont fortement attirés par les études en finance, comme le confirme l'étude de l'UQAM commandée par Finance Montréal²¹. Selon les données du MELS, en 2011-2012, plus de 6 550 étudiants étrangers étaient inscrits dans les disciplines ciblées en finance et assurances dans la RMR de Montréal, soit près de 32 % de l'ensemble des étudiants dans ces disciplines. Pour les TIC, la présence des immigrants est également importante, avec plus de 1 400 étudiants étrangers dans les disciplines ciblées, soit 40 % de tous les étudiants inscrits dans ces disciplines.

→ La présence des immigrants est un peu moins importante dans les disciplines universitaires courtes, puisqu'ils représentaient 27,8 % de l'effectif étudiant en 2011-2012, comparativement à 32,1 % dans l'ensemble des programmes. Il s'agit cependant d'une proportion à la hausse par rapport à 1998-1999, où les personnes issues de l'immigration composaient

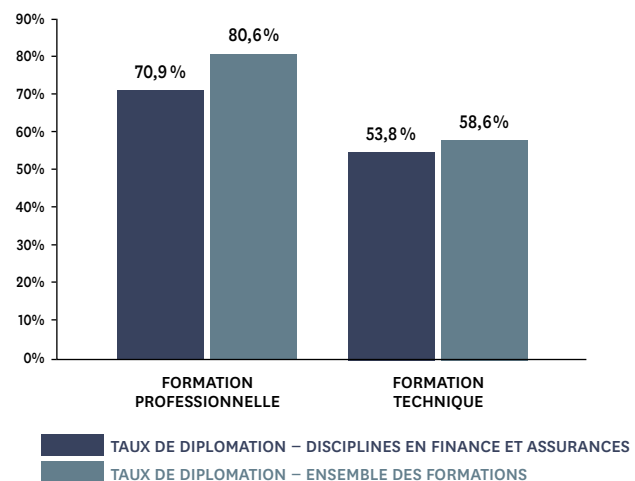
9,2 % des inscrits dans les disciplines ciblées. Dans les formations courtes ciblées en TIC, leur présence est également à la hausse, passant de 21,6 % à 31,6 % en 2011-2012. On peut donc conclure que, de manière générale, les disciplines liées au secteur sont très populaires chez les étudiants internationaux et les personnes immigrantes.

3.5 RÉUSSITE ET DIPLOMATION

Contrairement au nombre d'inscriptions, le taux de diplomation constitue un indicateur de réussite scolaire. Il nous renseigne sur l'efficacité du réseau scolaire à diplômer des inscrits et sur la disponibilité de la main-d'œuvre issue d'un programme ou d'une discipline donnés. Il est donc essentiel pour estimer une partie de la main-d'œuvre disponible pour un secteur d'activité.

FIGURE 10

Taux de diplomation pour les programmes professionnel et techniques ciblés et pour l'ensemble des formations – RMR de Montréal



Formation professionnelle : Sont présentés les taux de diplomation trois ans après le début de la formation dans les programmes liés à la finance et aux assurances en formation professionnelle, 2008-2009 et 2009-2010.

Formation technique : Sont présentés les taux de diplomation deux ans après la durée prévue, peu importe le programme, le collège ou le diplôme (DEC ou AEC), dans les programmes d'études techniques liés au secteur de la finance et des assurances, dans la région métropolitaine de Montréal, pour les cohortes de 2004 à 2006. Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) Traitement : Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

²¹ UQAM (2012), *Portrait de la population étudiante dans les programmes d'études universitaires en finance au Québec*, UQAM, Service de planification académique et de recherche institutionnelle, étude commandée pour le comité-concertation du chantier RH de Finance Montréal, 29 p.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) compilent les taux de diplomation à partir d'une cohorte d'étudiants inscrits dans un programme de formation professionnelle ou technique ou une discipline (universitaire) en considérant la proportion des étudiants de ces cohortes qui obtiennent un diplôme un certain nombre d'années après leur inscription initiale.

Dans cette section, nous présentons les taux de diplomation enregistrés trois ans après la première inscription en FP, deux ans après la première inscription en FT et cinq ans après la première inscription à l'université dans les disciplines ciblées en finance et assurances à l'échelle de la RMR de Montréal, dans le réseau public.

À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En formation professionnelle, le taux de diplomation moyen dans le programme ciblé en comptabilité (70,9 %) est beaucoup moins élevé que dans l'ensemble des programmes de DEP dans la RMR de Montréal (80,6 %).

AU COLLÉGIAL

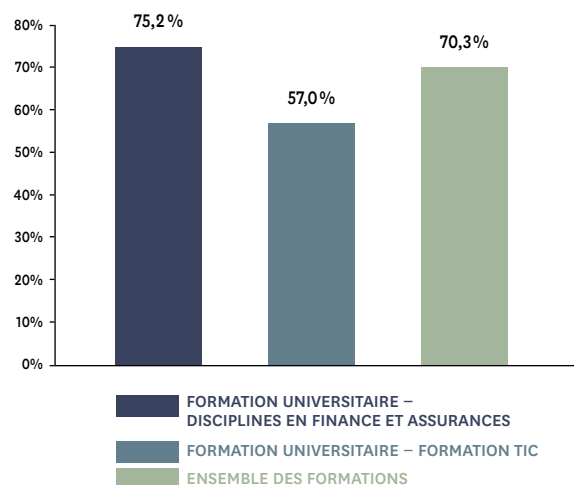
En formation technique, le taux de diplomation moyen dans les deux programmes ciblés en finance et assurances (53,8 %) est moins élevé que dans l'ensemble des programmes techniques dans la RMR de Montréal (58,6 %). Le programme de DEC en conseil en assurances et en services financiers affiche toutefois un taux de réussite plus élevé que la moyenne (69,1 %)²².

À L'UNIVERSITÉ

On constate un grand écart entre le taux de diplomation des disciplines liées aux professions ciblées (75,2 %) et celui des disciplines liées aux professions en TIC (57 %), comparativement à 70,3 % pour l'ensemble des disciplines dans la RMR de Montréal (voir Figure 11). La discipline recueillant le taux de diplomation le plus élevé est celle d'opérations bancaires et finance (84,8 %), suivie à égalité par les disciplines de gestion et administration des entreprises et affaires sur le plan international (79,3 %). D'autres disciplines ont enregistré des taux moins élevés, comme les sciences de l'informatique (54,9 %), l'actuariat (59,1 %) ainsi que les probabilités et statistiques (65 %) (voir Tableau 4).

FIGURE 11

Taux de diplomation pour les disciplines universitaires ciblées et pour l'ensemble des formations – RMR de Montréal



Formation universitaire : Sont présentés les taux de diplomation dans certaines formations ciblées (baccalauréat, maîtrise et doctorat), deux ans après la durée normale prévue pour compléter la formation, soit cinq ans après la première inscription, pour les cohortes de 2003 à 2005.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)
 Traitement : Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

²² Il est toutefois impossible de calculer avec certitude le taux de diplomation pour l'AEC.

TABLEAU 4

Taux de diplomation pour les programmes et disciplines d'études ciblés en finance et assurances, RMR de Montréal

FORMATION PROFESSIONNELLE¹	TAUX DIPLOMATION
5231 – Comptabilité	54,2 %
FORMATION TECHNIQUE (DEC)²	TAUX DIPLOMATION
410.CO – Conseil en assurances et en services financiers	69,1 %
410.BO – Techniques de comptabilité et de gestion	53,1 %
TOTAL PROGRAMMES TECHNIQUES CIBLÉS	53,8 %
FORMATION UNIVERSITAIRE (BACCALAURÉAT, MAÎTRISE, DOCTORAT)³	TAUX DIPLOMATION
5230 – Mathématiques	66,8 %
5232 – Probabilités et statistiques	65,0 %
5234 – Actuariat	59,1 %
5434 – Économique	65,8 %
5800 – Administration des affaires	77,8 %
5802 – Comptabilité et sciences comptables	73,0 %
5804 – Opérations bancaires et finance	84,8 %
5806 – Gestion et administration des entreprises	79,3 %
5813 – Affaires sur le plan international	79,3 %
SOUS-TOTAL DISCIPLINES UNIVERSITAIRES GÉNÉRALES	75,2 %
5803 – Information de gestion	75,1 %
5340 – Sciences de l'informatique	54,9 %
SOUS-TOTAL DISCIPLINES EN TIC	57,0 %
ENSEMBLE DES 11 DISCIPLINES UNIVERSITAIRES CIBLÉES	72,9 %

1 Formation professionnelle : Sont présentés les taux de diplomation trois ans après le début de la formation dans le programme lié à la finance et aux assurances en formation professionnelle, 2008-2009 et 2009-2010.

2 Formation technique : Sont présentés les taux de diplomation deux ans après la durée prévue, peu importe le programme, le collègue ou le diplôme (DEC ou AEC) dans les programmes d'études techniques liés au secteur de la finance et des assurances, région métropolitaine de Montréal, cohortes de 2004 à 2006.

3 Formation universitaire : Sont présentés les taux de diplomation dans les formations ciblées (baccalauréat, maîtrise et doctorat), deux ans après la durée normale prévue pour compléter la formation, soit cinq ans après la première inscription, pour les cohortes de 2003 à 2005.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

Traitement : Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

RÉSUMÉ DE LA SECTION 3

- On observe une croissance des inscriptions aux AEC liées au DEC Conseil en assurances et en services financiers au cours de la période de 2002-2003 à 2010-2011, bien qu'elle soit moins importante que pour le DEC.
- Le nombre d'inscriptions dans les neuf disciplines universitaires ciblées en finance et assurances a connu une augmentation ces dernières années, tous niveaux d'études confondus. Cette croissance s'est aussi fait sentir aux cycles supérieurs pour l'ensemble des disciplines ciblées en finance et assurances et en TIC.
- Une analyse par discipline universitaire permet de constater que ce sont les inscriptions en actuariat, en opérations bancaires et finance et en affaires sur le plan international qui ont le plus bénéficié de cette croissance. Malgré le recul des dernières années, c'est toutefois l'administration des affaires qui domine quant au nombre d'inscriptions.
- Dans les programmes universitaires en TIC, les inscriptions ont diminué à partir de 2003-2004, puis ont commencé à augmenter en 2010-2011. Une baisse plus importante des inscriptions est également perceptible du côté des formations courtes ciblées en TIC.
- Au niveau universitaire, les jeunes de moins de 25 ans représentent plus de 70 % de l'effectif étudiant inscrit en 2011-2012 dans les disciplines ciblées.
- Les personnes immigrantes sont de plus en plus présentes dans les formations ciblées, tous niveaux d'enseignement confondus. Leur poids a tout particulièrement augmenté en formation professionnelle (FP) et universitaire. Cette croissance s'est aussi fait sentir dans les formations courtes collégiales et universitaires.
- Selon des données du MELS concernant les neuf disciplines ciblées en finance, sur les 20 644 étudiants inscrits, près de 32 % étaient nés à l'extérieur du Canada.
- À la FP, le taux de diplomation moyen du programme ciblé en finance et assurances (70,9 %) est moins élevé que celui de l'ensemble des programmes de FP dans la RMR de Montréal (80,6 %).
- En ce qui concerne la formation technique (FT), le taux de diplomation moyen des deux programmes ciblés (53,8 %) est moins élevé que celui de l'ensemble des programmes de la FT dans la RMR de Montréal (58,6 %).
- Le taux de diplomation des disciplines universitaires ciblées en finance et assurances (75,2 %) est plus élevé que celui de l'ensemble des disciplines ciblées (72,9 %). Pour les formations liées aux TIC, ce taux se situe à 57 %. Comparativement, le taux de diplomation est de 70,3 % pour l'ensemble des formations universitaires dans la RMR de Montréal.

4 LES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET LES DROITS D'EXERCICE LIÉS AU SECTEUR

Dans le secteur de la finance et des assurances, il existe un bon nombre de professions encadrées par la loi²³ qui requièrent l'obtention d'une certification professionnelle émise par un organisme régulateur ou un ordre professionnel. Quelques organismes délivrent les certifications nécessaires à l'exercice d'une profession. Par exemple, l'Autorité des marchés financiers (AMF) encadre les certifications et les titres protégés par la loi, c'est-à-dire celles dont l'obtention est obligatoire pour exercer la profession. Pour obtenir ce permis, les professionnels doivent notamment réussir des examens d'admission, et pour le conserver, suivre de la formation continue et se conformer à un code déontologique. Le Tableau 5 donne un aperçu des principales certifications professionnelles requises pour exercer une profession dans les divers domaines du secteur de la finance et des assurances.

Dans le cas des certifications professionnelles émises par l'AMF, il existe des disciplines et des catégories de discipline. Une personne peut donc demander un

certificat pour exercer dans l'ensemble d'une discipline (par exemple l'assurance de dommages) ou dans une seule catégorie (par exemple l'assurance de dommages des particuliers). Dans ce dernier cas, le certificat sera restreint aux actes régis propres à cette seule catégorie²⁴. De plus, une même profession peut exiger plus d'une certification, en fonction des actes à accomplir.

Les exigences pour obtenir le droit de pratique varient d'une discipline (et d'une catégorie) à l'autre. Sans entrer dans les détails pour chaque discipline et catégorie, on peut dire que les étapes de base sont les suivantes pour le domaine des assurances :

- satisfaire aux exigences de formation minimale (ce qui peut inclure la détention d'un autre titre professionnel)²⁵;
- réussir les examens administrés par l'AMF;
- se soumettre à une période probatoire qui diffère en fonction de la discipline et de la catégorie de certification;
- présenter une demande de certificat de représentant.

²³ Ces professions sont encadrées par plusieurs textes de loi, dont la Loi sur l'Autorité des marchés financiers (L.R.Q., C.A-33.2), la Loi sur les assurances (chapitre A-32), la Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.R.Q., C.D-9.2), la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., C.V-1.1), la Loi sur les comptables professionnels agréés (L.R.Q., C.C-48.1) et la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (L.R.Q., C.S-29.01). Voir d'autres lois et règlements qui régissent le secteur : <http://www.lautorite.qc.ca/fr/lois-reglements-conso.html>.

²⁴ AMF/MICC, « Exercer une profession régie par l'Autorité des marchés financiers », [en ligne], <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/professions-regies/Autorite-marches-financiers.pdf>.

²⁵ Pour chacune des certifications, il existe plusieurs possibilités d'exigence de formation minimale. Voir le site de l'AMF pour des renseignements plus précis sur les exigences relatives à chacune des certifications : <http://www.lautorite.qc.ca/fr/devenir-un-professionnel.html>.

TABLEAU 5

Certifications requises pour les domaines réglementés

DOMAINE	CERTIFICATION	CATÉGORIE	ORGANISME
Comptabilité et vérification comptable	CPA (antérieurement : CA, CMA, CGA)		Ordre des CPA du Québec
Analyse financière, gestion de placement et gestion de valeurs mobilières ¹	Chef de la conformité en gestion de portefeuille et en fonds d'investissement	→ Conformité pour le gestionnaire de portefeuille → Conformité pour le gestionnaire de fonds d'investissement	AMF
	Représentant en courtage en placement et en exercice restreint	→ Représentation de courtier pour le courtier en placement → Représentation de courtier pour le courtier en exercice restreint	AMF
	Représentant en courtage et gestion de portefeuille en dérivés	→ Représentation de courtier en dérivés	OCRCVM
		→ Représentation-conseil en dérivés → Représentation-conseil adjoint en dérivés → Conformité pour le gestionnaire de portefeuille en dérivés	AMF
	Représentant en épargne collective Chef de la conformité en épargne collective	→ Représentation de courtier pour le courtier en épargne collective → Conformité pour le courtier en épargne collective	AMF
	Gestionnaire de portefeuille	→ Gestion de portefeuille-représentant-conseil → Gestion de portefeuille-représentant-conseil adjoint	AMF
	Planificateur financier (Pl. Fin.)		AMF (avec diplôme de l'IQPF)
Assurance de dommages	Agent ou courtier en assurance de dommages	→ Assurance de dommages des particuliers → Assurance de dommages des entreprises	AMF
	Expert en règlement de sinistres	→ Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommage des particuliers → Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommage des entreprises	AMF
Assurance de personnes ²	Conseiller en sécurité financière	→ Assurance contre la maladie ou les accidents	AMF
	Conseiller en assurances et rentes collectives	→ Régimes d'assurance collective → Régimes de rentes collectives	AMF
Actuariat	Associé ou <i>Fellow</i>		Institut canadien des actuaires

CPA : Comptables professionnels agréés

OCRCVM : Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

IQPF : Institut québécois de planification financière

¹ Voir les autres certifications pour ce domaine sur le site de l'AMF : <https://www.lautorite.qc.ca/fr/en-valeurs-mobilières.html>.² Outre les certifications pour la vente et le conseil pour des produits d'assurance, le permis lié à l'assurance concerne plus particulièrement les compagnies d'assurance. Celles-ci sont soumises à une réglementation stricte, aux niveaux fédéral et provincial. Cependant, l'octroi de permis aux particuliers relève plutôt des provinces. L'assureur (comme entreprise) qui envisage d'exercer des activités de distribution doit se conformer aux dispositions de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.R.Q., C.D-9.2). En conséquence, il doit s'assurer que son personnel ait les permis nécessaires associés aux diverses catégories d'activités qu'il exerce. Voir à ce sujet ce document de l'AMF : <http://www.lautorite.qc.ca/files/pdf/formulaires-professionnels/assureur/guide-dem-modif-permis-ass-fr.pdf>.

Cependant, toutes les activités du secteur ne sont pas encadrées par l'AMF. Le domaine de la comptabilité et de la vérification comptable, notamment, est encadré par l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA). Ainsi, par exemple, les programmes d'agrément pour accéder à la profession de comptable exigent des individus qu'ils :

- détiennent un diplôme reconnu de premier cycle (en sciences comptables ou en administration des affaires) ou l'équivalent;
- réussissent le programme de formation professionnelle de deuxième cycle universitaire;
- acquièrent de l'expérience pratique, ainsi que des connaissances et des compétences variées au cours d'un stage rémunéré;
- réussissent l'examen professionnel menant au titre de CPA²⁶.

En ce qui concerne le domaine de l'actuariat, la certification est nécessaire pour l'apposition d'une signature officielle sur une évaluation actuarielle, notamment pour les régimes de retraite. Le titre de *Fellow* de l'Institut canadien des actuaires est alors obligatoire. Faute d'avoir cette désignation, une personne ayant un diplôme en actuariat peut intégrer le marché du travail, mais elle ne pourra pas signer de documents officiels.

LES CERTIFICATIONS ET TITRES PROFESSIONNELS NON PROTÉGÉS

Certains domaines ne requièrent pas de certification pour l'exercice d'activités professionnelles. Cependant, certains employeurs peuvent exiger que les candidats à l'emploi ou leurs employés obtiennent une certification professionnelle pour acquérir de nouvelles compétences et se conformer à un ensemble de normes en matière de professionnalisme dans leur domaine. Un professionnel peut aussi choisir volontairement d'obtenir cette certification afin de se spécialiser dans un domaine et ainsi augmenter ses chances de recrutement ou d'avancement. Par exemple, c'est le cas du prestigieux titre de CFA, une désignation professionnelle applicable à tous ceux qui travaillent en investissement, en placement et en finance. Ce titre réservé est délivré par le CFA Institute, une organisation privée. Voici d'autres exemples de certifications et de titres professionnels non obligatoires pour exercer les professions ciblées, mais pouvant être recherchés ou exigés par les employeurs :

26 Portail Web de l'Ordre CPA, « Brochure 2013-2014 pour les étudiants des niveaux collégial et universitaire », [en ligne], http://votreportail.cpa-quebec.com/Documents/pdf/2013-2014/devenir-cpa/survol/brochures-faq/brochure-universitaire_fr.pdf.

- le titre d'auditeur interne certifié (CIA - *Certified Internal Auditor*) vient ajouter une expertise aux comptables et vérificateurs en matière d'audition interne²⁷;
- le titre de professionnel agréé en gestion stratégique de patrimoine et le titre de gestionnaire de placements canadiens (GPC) permettent aux analystes financiers et aux analystes en placement d'acquérir de nouvelles compétences en gestion du patrimoine et des placements²⁸;
- la certification FRM (*Financial Risk Management*) ou PRM (*Professional Risk Manager*) permet aux analystes financiers ou auditeurs de se spécialiser dans la gestion des risques;
- les accréditations MSPM (Manager spécialiste en passation des marchés) et MPDI (Manager de projet de développement international) permettent aux individus d'augmenter leurs compétences en management²⁹;
- le *Canadian Risk Management* (CRM) et le *Fellow Risk Management* (FRM) sont des certifications qui portent sur la mise en œuvre d'outils de gestion des risques. Elles sont délivrées par la *Canadian Risk and Insurance Management Society* (CRIMS).
- le titre de conseiller hypothécaire accrédité (CHA) délivré par l'Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités (ACCHA) permet aux autres agents financiers de développer des compétences en crédits hypothécaires, entre autres³⁰;
- les titres de Professionnel d'assurance agréé (PAA) ou de *Fellow Professionnel d'assurance du Canada* (FPAA) délivré par l'Institut d'assurance du Canada permettent aux assureurs de se conformer à un ensemble de normes en matière de professionnalisme

LES CERTIFICATIONS INTÉGRÉES AUX FORMATIONS INITIALES

Divers établissements d'enseignement offrent la possibilité aux étudiants d'obtenir une certification professionnelle au cours de leur formation scolaire, ou encore de se préparer aux examens liés à la certification nécessaire pour l'exercice de la profession.

27 Pour plus d'information sur le titre CIA, consultez ce document : http://www.iai-quebec.ca/doc/depliant_CIA_2012.pdf.

28 Pour plus d'information sur la formation CSI pour le titre de gestionnaire de placements canadiens, consultez ce document : https://www.csi.ca/student/fr_ca/designations/pdf/CSI_CIM_brochure.pdf.

29 Voir à ce sujet : SETYM International, « Accréditations », [en ligne], http://www.setym.com/fr-ca/View.aspx?uid=Certification_IDPMC.

30 Pour plus d'information sur le titre CHA, consultez la page Web de l'ACCHA : <http://caamp.org/info.php?pid=62>.



Les formations collégiales (DEC ou AEC) sont reconnues en fonction du fait qu'elles préparent les candidats aux examens de l'AMF. Pour les AEC, si le cégep n'a pas d'entente avec l'AMF, la formation ne sera pas considérée comme formation minimale permettant de passer les examens de l'AMF pour la certification professionnelle. De plus, dans certains cas, le DEC avec stage permet de compléter la période probatoire obligatoire dans le cadre du stage scolaire. Dans le cas du DEC, il est aussi possible pour les postulants de s'inscrire aux examens de l'AMF en cours de formation. Dans le cas des AEC, certaines formations offrent la préparation aux examens de l'AMF. De plus, étant donné que l'AMF fixe les exigences minimales en matière de scolarité pour l'accès aux examens menant à la certification obligatoire pour les professions concernées, elle peut évaluer dans certains cas l'équivalence d'études et reconnaître les compétences acquises en milieu de travail.

Certaines universités offrent également la possibilité aux étudiants d'obtenir un titre reconnu par un organisme

professionnel pendant leurs études. Ces programmes combinent la formation initiale avec les cours nécessaires à la certification professionnelle. C'est le cas, par exemple, de l'Université Concordia, qui offre un programme de MBA /CFA, de l'Université McGill, avec son DESS en comptabilité professionnelle (programme CGPA³¹ ou CPA) et de HEC, qui offre plusieurs types de diplômes, comme un diplôme en comptabilité professionnelle (avec titre CPA), un DESS en comptabilité professionnelle (avec titre CPA), un microprogramme en expertise professionnelle (avec titre CGA) et une maîtrise en comptabilité publique (avec titre CPA)³². Ces institutions incluent dans le cursus de certains programmes un stage au terme duquel l'étudiant obtient un titre professionnel. Après avoir obtenu son diplôme, il ne manque plus à l'étudiant qu'à passer les examens requis auprès de l'organisme approprié. Finalement, certains établissements offrent des cours en formation continue pour se préparer aux examens des divers organismes ou ordres professionnels, comme c'est le cas de Concordia et HEC pour la préparation aux examens CFA.

31 CGPA : modèles de comptabilité et de gestion par activités.

32 Voir à ce sujet : http://www.hec.ca/programmes_formations/voie_acces_titre_CPA.pdf.

5 L'ADÉQUATION FORMATION-EMPLOI QUANTITATIVE

L'objectif de cette section est d'apporter des pistes de réflexion sur l'adéquation formation-emploi quantitative dans le secteur de la finance et des assurances dans la RMR de Montréal. L'analyse par profession classée en fonction du CNP, habituellement utilisée pour vérifier l'adéquation formation-emploi, a été écartée pour ce secteur. Nous avons choisi, dans cette section, de mener l'analyse en fonction de groupes de professions partageant des réalités communes, qui sont présentés dans le Tableau 5. Ce choix s'explique par le fait que le secteur de la finance et des assurances est fortement réglementé. Ainsi, la formation spécialisée dans le secteur n'est pas la seule porte d'entrée pour travailler dans les divers domaines de ce secteur et elle n'est souvent pas suffisante pour exercer la profession. Dans la plupart des cas, les travailleurs proviennent d'autres parcours de formation ou encore directement du marché du travail. Ils doivent également, bien souvent, obtenir un permis pour exercer leur profession. En somme, on constate que les divers domaines de ce secteur rencontrent des problématiques spécifiques en matière d'emploi et de formation. C'est pourquoi nous avons décidé de les traiter séparément, sans appliquer le modèle quantitatif d'adéquation formation-emploi qui avait été utilisé dans les diagnostics antérieurs, comme celui sur les technologies de l'information et des communications (TIC) et les sciences de la vie.

Dans un premier temps, nous présenterons les constats dégagés des données disponibles concernant la situation des différents domaines, en ce qui a trait à la formation, aux certifications nécessaires pour les professions encadrées et à l'insertion des diplômés. Des pistes de réflexion pour les différents domaines du secteur seront également proposées. Pour cela, nous utiliserons les informations disponibles sur le site d'Emploi-Avenir Québec, les données du MELS relatives aux inscriptions, à la diplomation et à l'insertion professionnelle (enquêtes *Relance*) ainsi que les données concernant les personnes inscrites aux différents examens de l'AMF.

Dans un deuxième temps, nous analyserons les professions ciblées en TIC liées au secteur de la finance et des assurances, en utilisant cette fois l'outil de veille métropolitain sur l'adéquation formation-emploi; un outil développé et utilisé dans les diagnostics antérieurs concernant la formation et l'emploi dans d'autres secteurs d'activité de la RMR de Montréal.

5.1 CONSTATS ET PISTES DE RÉFLEXION SUR LES PROFESSIONS CIBLÉES RÉGLEMENTÉES

LA COMPTABILITÉ ET LA VÉRIFICATION COMPTABLE

La plupart des tâches liées à la profession de comptable

et de vérificateur comptable sont encadrées par la loi. C'est le cas de l'exercice de la comptabilité publique (vérification), l'accréditation de vérificateur étant octroyée par l'Institut des vérificateurs internes. Le titre de comptable agréé acquis auprès de l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) (après la réussite aux examens) est fortement recommandé pour l'ensemble des comptables, bien que nombre d'entreprises préfèrent embaucher à moindre coût des personnes qui connaissent bien la comptabilité, mais ne sont pas membres de l'Ordre. Toutefois, de plus en plus de finissants obtiennent leur titre. Cette proportion « est passée d'environ 50 % au début des années 1990 à plus de 70 % depuis une dizaine d'années, et même à plus de 75 % en 2011 et 2012³³ ». Cette hausse découle du resserrement réglementaire et des exigences en matière de transparence qui caractérisent le secteur depuis la crise financière de 2008. Quant aux comptables non membres de l'Ordre, ils travaillent généralement dans des cabinets de comptables, sans pouvoir apposer leur signature sur des documents officiels.

Malgré cette demande de personnel disposant de qualifications en conformité, les comptables et les vérificateurs comptables ne rencontrent pas de difficultés importantes en matière d'adéquation formation-emploi. La majorité des candidats au titre de CPA ont une promesse d'embauche avant même de terminer leurs études, puisque le stage requis pour l'obtention du titre se transforme presque systématiquement en emploi permanent. Des acteurs du domaine nous ont toutefois mentionné une diminution du nombre de stages disponibles pour les étudiants, ou du moins une plus grande difficulté de placement en raison du ralentissement économique de 2008. Considérant que le stage est déterminant pour l'entrée en emploi des étudiants (et pour l'obtention de la certification professionnelle obligatoire), cette situation peut avoir retardé leur entrée sur le marché du travail.

Finalement, malgré une augmentation du nombre de diplômés (de 3 026 à 3 397 finissants) entre 2002 et 2012 pour les disciplines liées au domaine, soit opérations bancaires et finance, comptabilité ainsi que sciences comptables et administration des affaires, les indicateurs d'insertion de *La Relance* montrent que les finissants s'intègrent très bien au marché du travail. Bien que les taux de chômage soient à la hausse chez

les diplômés de ces trois disciplines sur cette période, ils demeurent très faibles (par exemple, 4,3% en 2013 en administration et sciences comptables). Dans les prochaines années, même si l'augmentation du nombre de diplômés continue, ceux-ci ne devraient pas rencontrer beaucoup de difficultés à se placer sur le marché du travail.

L'ANALYSE FINANCIÈRE, LA GESTION DE PLACEMENTS ET LA GESTION DE VALEURS MOBILIÈRES

Au cours des dernières années, le nombre d'analystes financiers et d'analystes en placements a fortement augmenté et leur nombre devrait continuer à croître en raison d'une demande élevée³⁴. Il ne s'agit toutefois pas d'une profession protégée, puisque l'analyste financier n'a pas besoin de titre pour exercer sa profession. S'il n'est pas obligatoire, le titre de Chartered Financial Analyst (CFA) est un atout très prisé des employeurs pour cette profession.

En revanche, la gestion de placements et la négociation en valeurs mobilières sont des domaines réglementés. Par exemple, la réussite de cours et d'examens offerts par la Canadian Securities Institute (CSI) est exigée des représentants en valeurs et des négociateurs en valeurs mobilières. Il s'agit aussi d'une profession pour laquelle les employeurs ont grandement besoin d'une main-d'œuvre expérimentée. En effet, selon *l'Enquête métropolitaine sur les besoins en main-d'œuvre* de 2012, près de la moitié des employeurs demandent plus de trois ans d'expérience pour accéder à ces emplois, ce qui fait en sorte que peu de diplômés passent directement des bancs d'école à la profession. Les exigences en matière d'expérience en placements ou en vente peuvent parfois suppléer à la formation postsecondaire.

La planification financière relève également d'un domaine encadré par la loi. En outre, la profession de planificateur est de plus en plus réservée aux diplômés universitaires, la proportion de titulaires de diplômes postsecondaires dans cette profession étant passée de 58 % à 90 % entre 1991 et 2006³⁵. L'obtention du certificat de planificateur financier (Pl. Fin. ou P.F.C.) délivré par l'AMF est obligatoire (puisque'il s'agit d'un titre réglementé), à moins d'être membre d'un ordre professionnel

33 Service Canada, « Emploi-Avenir Québec », Profession : comptables et vérificateurs comptables, [en ligne], http://www.servicecanada.gc.ca/fra/qc/emploi_avenir/statistiques/1111.shtml.

34 Service Canada, « Emploi-Avenir Québec », Profession : analystes financiers et analystes en placements, [en ligne], http://www.servicecanada.gc.ca/fra/qc/emploi_avenir/statistiques/1112.shtml.

35 Service Canada, « Emploi-Avenir Québec », Profession : Autres agents financiers, [en ligne], http://www.servicecanada.gc.ca/fra/qc/emploi_avenir/statistiques/1114.shtml.

ayant conclu une entente avec celle-ci. Pour obtenir ce certificat, il faut détenir le diplôme décerné par l'Institut québécois de planification financière et effectuer un stage. Certains employeurs peuvent exiger des cours d'autres institutions financières et organisations, selon le poste.

L'ASSURANCE DE DOMMAGES

Le domaine de l'assurance de dommages inclut plusieurs professions réglementées, dont celles des agents et courtiers en assurance de dommages (pour particuliers ou entreprises) et des experts en sinistres (pour particuliers ou entreprises).

En plus de la certification professionnelle obligatoire, les candidats recherchés doivent souvent avoir de l'expérience de travail. Selon les données de *l'Enquête métropolitaine sur les besoins en main-d'œuvre* de 2012, plus de 40 % des postes à combler pour des experts en sinistres, et 31,4 % des postes pour des agents et courtiers d'assurances, requéraient plus de trois ans d'expérience. Les postes d'experts en sinistres, par exemple, s'obtiennent le plus souvent par mobilité ou par promotion, après avoir fait ses classes dans d'autres postes en assurance, notamment comme agent ou courtier d'assurances.

De manière générale, on constate que la formation initiale n'est pas la seule porte d'entrée pour ces professions, bien que les employeurs recherchent principalement des diplômés. Des données fournies par l'AMF nous permettent de constater qu'en 2013-2014, plus de 55 % des personnes qui postulaient aux examens de l'AMF pour ce domaine provenaient de formations initiales non spécialisées (DEC général, baccalauréat, certificat universitaire, équivalence d'études), tandis que moins de 30 % de tous les postulants avaient une formation spécialisée dans le domaine de l'assurance de dommages (AEC en assurance de dommages ou expertise en règlement de sinistres, DEC en conseil en assurances et en services financiers ou certificat en assurance de dommages délivré par une autre province). Les provenances en matière de formation minimale sont donc très variées.

Selon les acteurs du milieu rencontrés, le marché de l'emploi est une porte d'entrée importante pour les personnes intégrant les professions du domaine. Selon les données de l'AMF, environ 15% des personnes qui postulaient aux examens en assurance de dommages disposaient d'au moins trois ans d'expérience dans un emploi à temps plein (attestation délivrée par l'AMF),

ainsi que d'un DES. Ce chiffre ne représente toutefois pas la réalité de la provenance des travailleurs du domaine, car une forte proportion des personnes ayant une formation non spécialisée dans le domaine proviennent également du marché de l'emploi.

Notons également la popularité des AEC³⁶ dans ce domaine, notamment auprès des personnes en réorientation de carrière, grâce aux cours financés par des organismes comme Emploi-Québec et le MELS. En moyenne annuelle, sur la période 2008-2009 à 2011-2012, on comptait environ 620 étudiants inscrits dans les collèges et Cégeps de la RMR de Montréal³⁷, tandis que le nombre de diplômés de ce domaine se chiffrait à environ 200. La différence entre le nombre d'inscrits et le nombre de diplômés est donc importante et la plupart des étudiants inscrits sont référés par des organismes publics, notamment le MELS et Emploi-Québec. De plus, les indicateurs d'insertion tirés des données de *La Relance* nous montrent que ces finissants éprouvent des difficultés à se placer (avec un taux moyen de chômage de 11,3 % entre 2009 et 2013). Si le nombre de finissants de ces AEC continue de croître, le marché de l'emploi pourrait avoir de la difficulté à absorber ce bassin de diplômés. Cette situation est plus importante dans la RMR de Montréal que dans l'ensemble du Québec, puisque le nombre de diplômés y a crû plus rapidement au cours des cinq dernières années.

On constate toutefois que la majorité des diplômés des AEC en assurance de dommages postulent aux examens de certification professionnelle de l'AMF. En 2013, pour l'ensemble du Québec, le nombre de finissants de ces AEC se chiffrait à 394, tandis qu'en 2013-2014, 347 personnes postulant pour les examens de certification de l'AMF dans ce domaine provenaient de ces AEC³⁸. On constate donc une adéquation entre le nombre de diplômés de ces AEC et le nombre de postulants provenant de ces AEC inscrits aux examens de l'AMF.

Toutes ces données nous permettent de déceler quelques problématiques en ce qui concerne la formation et l'insertion des finissants en assurance de dommages sur le marché du travail. Premièrement, peu de personnes intégrant des professions dans ce domaine proviennent de formations initiales spécialisées.

36 Pour l'ensemble des AEC liés à ce domaine, voir annexe 3

37 Ce nombre excède légèrement le nombre d'inscriptions en raison du double comptage des étudiants qui chevauchent deux années scolaires.

38 Les données sont présentées pour l'ensemble du Québec puisque l'AMF a pour juridiction l'ensemble du Québec.

Deuxièmement, il existe un grand nombre de finissants des AEC, dont plusieurs sont financées par des organismes publics. Toutefois, le taux de chômage est plutôt élevé chez ces finissants, et le marché pourrait avoir de plus en plus de difficulté à les absorber si leur nombre continue d'augmenter. Troisièmement, il y aurait lieu de s'interroger sur la reconnaissance par les employeurs de la formation offerte, d'une part, en ce qui a trait au profil des candidats recherchés par l'industrie et, d'autre part, en ce qui concerne les compétences enseignées au sein des formations spécialisées. S'il y a une disparité trop importante entre le profil recherché et le profil réel des étudiants inscrits à ces formations, il faudra penser à modifier ou resserrer les critères d'admission dans ces programmes et à revoir le financement de ces AEC. De plus, si la valeur de ces AEC n'est pas reconnue par les employeurs, les diplômés continueront à être en concurrence directe, pour l'obtention d'un emploi, avec des personnes venant d'autres horizons, comme le marché du travail ou la formation générale. Finalement, il faut s'assurer que toutes les formations courtes offertes dans les établissements collégiaux du Québec soient reconnues par l'AMF, organisme régulant les professions de ce domaine.

L'ASSURANCE DE PERSONNES

Le domaine de l'assurance de personnes est également régi par la loi et encadré par l'AMF. C'est cette dernière qui délivre les certifications nécessaires pour obtenir les titres de conseiller en sécurité financière ou d'agent ou courtier en assurance collective de personnes (voir Tableau 5). La réalité de ce domaine est toutefois très différente de celle de l'assurance de dommages, tant au niveau des problématiques liées à l'emploi que de la formation exigée.

Tout d'abord, il existe peu de formations initiales spécialisées dans ce domaine. Une seule AEC en assurance de personnes est disponible dans la RMR de Montréal³⁹ et elle est offerte uniquement en anglais au Cégep Vanier. Année après année, le nombre de diplômés y est très bas, s'élevant à une moyenne annuelle d'environ 8 étudiants entre 2009 et 2013, contre 84 diplômés dans l'ensemble du Québec. La formation des candidats est

toutefois plus souvent offerte à l'intérieur des entreprises. Ce sont aussi les employeurs qui se chargent de les préparer aux examens de l'AMF. Cela s'explique par la nature du travail dans ce domaine, le plus souvent accompli par des travailleurs autonomes payés à la commission. Il s'agit d'une profession qui nécessite une perspective à long terme (élaboration d'une clientèle), contrairement aux professions du domaine de l'assurance de dommages où les employés ont, dès l'entrée en poste, une situation plus stable et un salaire fixe.

Encore ici, l'AEC n'est pas la principale porte d'entrée aux professions liées à l'assurance de personnes. Les travailleurs de ce domaine semblent plutôt provenir du marché du travail et ont un bagage très diversifié en matière de scolarité. Selon les chiffres de l'AMF sur la provenance des postulants aux examens en assurance de personnes pour 2013-2014⁴⁰, une vaste majorité d'entre eux (92,1 %) ont une formation initiale générale non spécialisée en assurance de personnes (DEC général, DES, certificat universitaire, baccalauréat, équivalence d'études collégiales ou universitaires). Pour 2013-2014, l'AMF recensait 91 détenteurs d'AEC dans ce domaine et 6 diplômés du DEC en conseil en assurances et en services financiers postulant aux examens de l'AMF dans les diverses disciplines (et catégories) de certification dans ce domaine.

Si l'apport de ces AEC en diplômés est minime, en revanche, les indicateurs d'insertion de ces diplômés sont plutôt bons selon les données de *La Relance*.

Bref, il s'agit d'un domaine qui, bien qu'il soit caractérisé par un recrutement continu et un taux de roulement élevé, ne connaît pas une pénurie en matière de main-d'œuvre. Il y a peu de diplômés, mais cette formation spécialisée n'est pas la porte d'entrée principale pour exercer une profession dans ce domaine. La rétention des employés reste tout de même un défi auquel les employeurs doivent faire face.

L'ACTUARIAT

La profession d'actuaire n'est pas aussi réglementée que peuvent l'être d'autres professions du secteur. Il n'est pas obligatoire d'être *Fellow* pour travailler comme actuaire, bien qu'il faille posséder le titre pour apposer une signature sur des rapports d'actuariat et autres documents

39 Les AEC dans ce domaine pour l'ensemble du Québec sont : agent et courtier en assurance de personnes; conseil en services financiers et en sécurité financière; conseil en sécurité financière; assurance de personnes et conseil en services financiers; conseiller en assurance et rentes collectives de personnes; conseiller en assurance collective et assurance de personnes; assurance et sécurité financière; conseiller en sécurité financière. Certaines de ces formations n'existent plus suite à la fusion de programmes.

40 Les examens de l'AMF pour ce domaine incluent les deux disciplines (et catégories) suivantes: (1) l'assurance de personnes (assurance contre la maladie ou les accidents); (2) l'assurance collective de personnes (régimes d'assurance collective; régimes de rentes collectives).

officiels. Le diplômé doit passer une série d'examens professionnels pour que l'Institut canadien des actuaires lui accorde le titre de *Fellow*, le titre le plus élevé de la profession. S'il n'est pas obligatoire, ce titre garantit la notoriété et la reconnaissance aux diplômés, ce qui se traduit par un meilleur salaire et par des possibilités d'avancement, un atout pour les chercheurs d'emploi.

En somme, il n'existe pas de problématique importante pour les emplois dans ce domaine. Bien que la profession soit sujette elle aussi aux aléas économiques, les perspectives sont bonnes en actuariat. Les données de *La Relance* indiquent tout de même que la crise économique a tout particulièrement affecté cette discipline, qui avait auparavant de très bons indicateurs d'insertion. Les diplômés d'actuariat se placent toutefois encore très bien, puisque le taux de chômage n'a pas dépassé 4,3 % depuis une dizaine d'années.

5.2 CONSTATS ET PISTES DE RÉFLEXION SUR LES PROFESSIONS CIBLÉES NON RÉGLEMENTÉES

LES COMMIS À LA COMPTABILITÉ, COMMIS DE BANQUE, D'ASSURANCE ET D'AUTRES SERVICES FINANCIERS

Le domaine des commis englobe un ensemble d'appellations d'emploi différentes, mais le point commun de ces professions réside dans le fait qu'elles ne sont pas encadrées par la loi et ne nécessitent donc pas de permis d'exercice.

De manière générale, il semble manquer de finissants désirant intégrer ces professions. On constate également un haut taux de roulement pour les emplois dans ce domaine. En fait, il s'agit pour plusieurs candidats de postes d'entrée qui mèneront à d'autres postes. Les diplômés qui ont terminé leurs études dans un domaine connexe et qui possèdent les compétences nécessaires intègrent facilement ce groupe professionnel. Ces postes constituent également des emplois d'entrée pour une forte proportion de travailleurs immigrants.

Une autre problématique se présente pour ces professions, soit la surévaluation de la formation minimale requise. En effet, dans les années 1990 et au début des années 2000, les institutions bancaires exigeaient de leurs employés qu'ils suivent des formations spécialisées de niveau universitaire pour exercer ces professions. Cela n'a toutefois pas été bénéfique pour le domaine, entraînant plutôt un fort mouvement de

personnel. Un retour à l'équilibre dans les exigences scolaires s'est amorcé par la suite, mais il reste une certaine inadéquation qualitative entre les attentes des employeurs et les compétences démontrées par les personnes désirant intégrer ce domaine.

Ces constats démontrent certainement que le recrutement pour ce type d'emplois ne repose pas sur une formation initiale précise. Les candidats proviennent d'horizons divers et, souvent, les entreprises offrent elles-mêmes de la formation continue. Sans ce mécanisme, il serait impossible pour les employeurs de pourvoir aux postes disponibles. Bref, malgré le haut taux de roulement pour ce type de postes, les employeurs semblent ne pas éprouver de grandes difficultés à recruter du personnel.

5.3 ANALYSE DES PROFESSIONS CIBLÉES EN TIC

Pour les professions non encadrées par une certification, comme les professions en TIC liées à la finance (soit les analystes et consultants en informatique et les programmeurs et développeurs en médias interactifs), l'adéquation quantitative sera abordée autrement que dans les analyses précédentes. Étant donné que la formation initiale joue un rôle d'importance pour fournir aux employeurs une quantité de diplômés suffisante pour répondre à leur demande, l'outil de veille métropolitain sera utilisé pour déterminer si les diplômés sont suffisamment au rendez-vous pour les besoins de l'industrie.

5.3.1 PRÉSENTATION DE L'OUTIL DE VEILLE MÉTROPOLITAIN SUR L'ADÉQUATION FORMATION-EMPLOI

L'adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail prend une place de plus en plus importante dans la planification des formations. Le nouveau cadre de gestion de l'offre de formation professionnelle et technique du MELS et la consultation sur la priorisation des besoins du marché du travail, pilotée par la Commission des partenaires du marché du travail, en sont de bons exemples.

Dans ce contexte, le CEM a interpellé Éducation Montréal pour co-développer un modèle d'adéquation formation-emploi représentatif du marché du travail dans la métropole. Cet outil permettra de suivre l'évolution du marché du travail, d'émettre des hypothèses sur les raisons d'une inadéquation et ainsi de prioriser certaines actions. Il

permettra également de formuler des recommandations quant à la priorisation des besoins de formation. Ainsi, pour chacune des professions ciblées, nous pourrions conclure si celle-ci affiche un déficit, un équilibre ou un surplus de diplômés pour répondre au besoin de débutants dans ce secteur du marché du travail.

LE MODÈLE D'ADÉQUATION FORMATION-EMPLOI ACTUEL DU MELS

Le modèle d'adéquation formation-emploi du MELS est un modèle quantitatif permettant d'établir l'ordre de grandeur des besoins en main-d'œuvre issue du réseau scolaire pour l'ensemble du Québec. Ultimement, le modèle permet de répondre à la question suivante pour chacun des programmes de formation professionnelle et technique : combien faut-il de débutants dans un programme pour répondre aux besoins du marché du travail en nouveaux travailleurs? Le diagnostic porte donc sur les programmes d'études en formation professionnelle et technique. Les formations universitaires sont exclues de ce modèle.

Le modèle utilise le taux de demande de main-d'œuvre estimé par Emploi-Québec, pour déterminer le nombre de postes à pourvoir pour chaque profession en lien avec les programmes d'études considérés. Le nombre de diplômés d'un programme ou d'une discipline nécessaires pour combler ce besoin est ensuite estimé. De là peut être estimé le nombre de débutants nécessaires, en ajustant le nombre de diplômés visé en fonction du taux de poursuite des études et du taux de diplomation dans le secteur de formation concerné.

Ce modèle répond aux besoins de planification provinciale du MELS et est basé sur des données recueillies dans l'ensemble du Québec. La régionalisation se fait au prorata des emplois par région et non pas en fonction des caractéristiques régionales. À Montréal, des facteurs tels que l'apport de l'immigration au marché du travail, l'importance des formations collégiales courtes (AEC) et des formations universitaires sont incontournables, sans oublier que la croissance des secteurs industriels diffère d'une région à l'autre. De plus, le modèle du MELS ne distingue pas les secteurs économiques dans lesquels les diplômés trouvent un emploi.

AJUSTEMENTS PROPOSÉS DANS L'OUTIL DE VEILLE MÉTROPOLITAIN SUR L'ADÉQUATION ENTRE LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE ET LA FORMATION

L'utilisation de données métropolitaines

Dans le modèle développé conjointement avec Éducation Montréal, des données métropolitaines sur la demande

de main-d'œuvre, le taux de diplomation et le taux de poursuite des études sont insérées.

L'ajout de variables spécifiques à la RMR de Montréal

Quatre variables d'importance pour le marché du travail métropolitain sont ajoutées :

- L'intégration sur le marché du travail des personnes issues de l'immigration;
- La répartition selon l'expérience demandée pour les postes à combler;
- L'intégration des disciplines universitaires et des AEC;
- La proportion des diplômés de l'ensemble de la province se dirigeant vers la RMR de Montréal.

Une analyse par secteur économique

Étant donné le caractère transversal de certaines professions qui recoupent plusieurs secteurs, il était nécessaire de développer un modèle représentatif d'un secteur en particulier. L'outil de veille est donc conçu afin de pouvoir analyser l'adéquation formation-emploi pour différents secteurs économiques. Il est alors possible d'analyser la situation d'une profession dans l'ensemble de l'économie ou dans un secteur économique précis (sur la base du code SCIAN). De cette façon, l'outil permet de cibler des secteurs problématiques en ce qui concerne l'emploi.

Une lecture flexible du diagnostic

Les résultats de l'outil de veille métropolitain mèneront à deux diagnostics : l'un sur les programmes ou disciplines de formation et l'autre sur les professions (en fonction de la CNP). Cela rend le traitement des résultats plus flexible, et ajustable aux partenaires auxquels ces résultats seront présentés. Cela permet également de mettre en évidence un lien plus concret entre les professions et les programmes ou disciplines d'études, et ainsi de cerner plus précisément les éventuelles causes d'inadéquation.

LES DONNÉES UTILISÉES

L'outil de veille développé est principalement basé sur des séries d'observations empiriques :

- Le comportement des employeurs quant à l'embauche de main-d'œuvre à partir de *l'Enquête métropolitaine sur les besoins en main-d'œuvre* de 2012 (niveau de scolarité et expérience demandés)
- Le comportement des employeurs quant à l'embauche de main-d'œuvre à partir de *l'Enquête métropolitaine sur les besoins en main-d'œuvre* de 2012 (niveau de scolarité et expérience demandés pour les embauches effectuées au cours des douze mois précédant l'enquête).

- La répartition des emplois en fonction de la profession (code CNP) et du secteur (code SCIAN).
- L'insertion des diplômés sur le marché du travail selon les données des enquêtes *Relance* faites par le MELS (par profession occupée [CNP] et par SCIAN pour les diplômés par programme ou discipline).
- Le taux de demande en main-d'œuvre et l'emploi à partir du document sur les *Perspectives d'emploi par profession 2012-2016 dans la RMR de Montréal d'Emploi-Québec*.
- Le nombre de personnes immigrantes de 15 ans et plus, admises à Montréal, Laval et Longueuil, selon la profession déclarée à partir des données du MICC. Nous considérons que l'intégration des immigrants au marché du travail est variable selon la profession. Lorsqu'il s'agit d'une profession requérant une certification professionnelle ou une affiliation à un ordre professionnel, les travailleurs immigrants déclarant appartenir à cette profession ne sont pas encore prêts à l'emploi, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent intégrer immédiatement la profession.
- Les indicateurs du MELS relatifs aux taux de diplomation pour les trois ordres d'enseignement, secondaire, collégial et universitaire.
- Les données du MELS concernant les effectifs scolaires pour l'ensemble de la province par programme ou discipline.

5.3.2 LES RÉSULTATS DE L'OUTIL DE VEILLE

Dans cette section, les résultats⁴¹ de l'outil de veille métropolitain pour les deux professions ciblées en TIC du secteur de la finance et des assurances sont présentés. Ces résultats seront accompagnés d'une analyse succincte pour chacune d'entre elles. Rappelons au lecteur que les résultats présentés dans les deux tableaux suivants sont basés sur la situation des diplômés qui se dirigent vers le secteur de la finance et des assurances, et non vers l'ensemble des secteurs économiques de la RMR de Montréal.

Dans un deuxième temps, nous présenterons une analyse de l'évolution des données des enquêtes *Relance* faites par le MELS pour les disciplines en lien avec les professions concernées⁴². Cette analyse permet-

tra de mettre en perspective les résultats de l'outil de veille. Notons toutefois que les résultats des enquêtes *Relance* ne tiennent pas compte du secteur d'activité vers lequel se dirigent les diplômés à l'issue de leurs études. En d'autres mots, les enquêtes *Relance* ne sont pas sectorielles, puisqu'elles concernent le placement des diplômés par discipline. Ainsi, les données des enquêtes *Relance* seront utilisées seulement à titre de complément à notre diagnostic⁴³.

Les définitions des éléments présentés dans les tableaux sont les suivantes :

Débutants visés : nombre de nouvelles inscriptions nécessaires dans les programmes liés à la profession pour combler les besoins de main-d'œuvre du marché du travail.

Débutants réels : nombre de nouvelles inscriptions réelles dans les programmes ou disciplines qui visent une profession donnée. Un programme ou une discipline peuvent viser plusieurs professions. La répartition des inscriptions réelles selon les professions se fait à partir de l'observation des emplois occupés par les diplômés dans le passé.

Écart : Il s'agit de l'écart entre le nombre de débutants réels et le nombre de débutants visés. Étant donné que ces deux éléments sont des approximations, l'écart n'est pas toujours exactement égal à la soustraction des parties.

Ratio d'adéquation : Le ratio d'adéquation présente la relation entre les débutants visés et les débutants réels. Le ratio se définit comme suit : (débutants réels/débutants visés)*100. Ainsi, un surplus de débutants sera représenté par un ratio plus grand que 100, alors qu'un déficit sera représenté par un ratio plus petit que 100. Le diagnostic d'adéquation formation-emploi est basé sur le ratio d'adéquation. Les bornes ont été établies de la manière suivante :

- de 75 % à 125 % : Équilibre;
- de 50 % à 75 % : Déficit;
- moins de 50 % : Déficit important;
- de 125 % à 200 % : Surplus;
- plus de 200 % : Surplus important.

41 Il est important de noter que les résultats présentés sont des estimations arrondies à l'unité du nombre de débutants réels et visés, tandis que les calculs d'écarts et le ratio d'adéquation sont calculés à l'aide d'estimations non arrondies.

42 Rappelons que les programmes en formation professionnelle et formation collégiale et les disciplines d'études à l'université ont été sélectionnés lorsqu'au moins cinq diplômés de ce programme ou 2 % des diplômés de cette discipline se dirigent vers la profession ciblée dans le secteur de la finance et des assurances.

43 Les résultats de notre analyse détaillée ainsi que les données des enquêtes *Relance* pour les programmes ou disciplines liés aux professions ciblées sont disponibles sur demande.

5.3.3 ANALYSE DES PROFESSIONS EN TIC LIÉES AU SECTEUR

ANALYSTES ET CONSULTANTS EN INFORMATIQUE (CNP 2171)

DISCIPLINE D'ÉTUDES	DÉBUTANTS VISÉS	DÉBUTANTS RÉELS	ÉCART (NOMBRE)	RATIO D'ADÉQUATION	DIAGNOSTIC
Sciences de l'informatique	45	12	-33	27	Déficit important
Administration des affaires	9	10	1	111	Équilibre
Information de gestion	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Autres disciplines ¹	29	7	-22	24	Déficit important
Total	87	31	-61	36	Déficit important

1. Les «autres disciplines» réfèrent aux disciplines dans lesquelles moins de 2 % des diplômés se dirigent vers la profession ciblée dans le secteur de la finance et des assurances.

s.o. (sans objet) : Il y a moins de cinq débutants visés dans cette discipline pour cette profession.

Le marché du travail est en déficit d'analystes et consultants en informatique diplômés désirant se diriger vers le secteur de la finance et des assurances. En effet, les besoins pour cette profession sont loin d'être comblés par les diplômés actuels. Selon les données de l'outil de veille, le nombre de diplômés ne comblerait que 36 % des besoins du marché du travail. Une très faible part des diplômés des programmes liés aux sciences de l'informatique se dirige vers le secteur de la finance (8 %).

Les données indiquent également un déficit important pour l'ensemble des secteurs économiques, où les diplômés ne répondent qu'à 25 % des besoins.

Ce sont les diplômés en information de gestion qui se dirigent le plus souvent vers le secteur des finances, mais comme les finissants sont peu nombreux dans cette discipline, on ne peut dire malgré tout qu'elle participe de façon importante au comblement des besoins. Une hausse du recrutement dans cette discipline d'études serait importante.

L'analyse des indicateurs des enquêtes *Relance* sur l'ensemble des secteurs d'emploi démontre la baisse importante de diplômés en information de gestion au cours des huit dernières années. Cette situation est semblable à celle des sciences de l'informatique, où le nombre annuel de diplômés a diminué de près de 30 % entre les périodes à l'étude, soit 2003-2007 et 2009-2013.

PROGRAMMEURS ET DÉVELOPPEURS EN MÉDIAS INTERACTIFS (CNP 2174)

DISCIPLINE D'ÉTUDES	DÉBUTANTS VISÉS	DÉBUTANTS RÉELS	ÉCART (NOMBRE)	RATIO D'ADÉQUATION	DIAGNOSTIC
Sciences de l'informatique	22	24	3	109	Équilibre
Autres disciplines ¹	48	10	-36	21	Déficit important
Total	70	34	-57	48	Déficit important

1. Les « autres disciplines » réfèrent aux disciplines dans lesquelles moins de 2 % des diplômés se dirigent vers la profession ciblée dans le secteur de la finance et des assurances.

L'analyse des résultats de l'outil de veille indique un déficit important du nombre de diplômés en programmation et développement des médias interactifs se dirigeant dans le secteur de la finance et des assurances. En effet, les besoins de diplômés dans cette profession ne sont actuellement comblés qu'à 50 %. Selon les données de l'outil de veille, il manquerait annuellement une trentaine de diplômés pour combler les besoins des employeurs. Par contre, le programme principal lié à cette profession (sciences de l'informatique) est en équilibre. Ce sont les autres programmes – neuf exactement –, qui sont en fort déficit. Dans ce nombre, un programme collégial ressort comme étant en déficit important, soit le DEC en techniques informatiques avec 26 débutants visés. Par contre, la très faible proportion de ces diplômés occupant des postes de programmeurs et développeurs en médias interactifs

(5 %) dans le secteur des finances (3,5 %) démontre que cette formation a un apport négligeable pour le marché du travail. Ce diagnostic vaut aussi pour l'ensemble des secteurs économiques, bien que le déficit soit plus marqué dans le secteur de la finance.

Il est à noter que le faible besoin annuel de diplômés (24 finissants) rend les données variables. Par contre, le diagnostic de déficit est également appuyé par les résultats des enquêtes *Relance* à l'université situant les sciences de l'informatique en léger déficit pour l'ensemble des secteurs. Étant donné que les besoins de diplômés universitaires semblent comblés, l'accroissement des efforts pour diversifier la provenance des diplômés appelés à occuper des emplois dans le domaine, notamment en techniques informatiques, est une avenue à explorer.

RÉSUMÉ DE LA SECTION 5

L'objectif de cette section était d'apporter des pistes de réflexion concernant l'adéquation quantitative dans les différents domaines du secteur de la finance et des assurances dans la RMR de Montréal. Le diagnostic met en perspective les problématiques d'adéquation propres à chaque domaine de ce secteur.

Le domaine de la comptabilité et de la vérification comptable est encadré par la loi. Une proportion de plus en plus grande des diplômés du BAC obtiennent le titre de CPA, à la demande des employeurs du secteur. Mis à part le provoqué par la crise économique de 2008 en ce qui concerne la recherche de stages pour

les étudiants, il n'existe pas de problématique importante en matière d'adéquation formation-emploi pour ce domaine. Les indicateurs d'insertion sur le marché du travail sont positifs.

Certaines professions du domaine de l'analyse financière, de la gestion de placements et de la gestion de valeurs mobilières sont encadrées par la loi. On demande un certain nombre d'années d'expérience pour exercer la profession de gestionnaire de placements et de négociateur en valeurs mobilières. Le prestigieux titre de CFA est aussi de plus en plus exigé par les employeurs pour des postes d'analystes financiers.



Le domaine de l'assurance de dommages est très réglementé. La formation initiale spécialisée dans le domaine n'est pas la seule porte d'entrée pour ces professions, mais les professionnels doivent obtenir une certification délivrée par l'AMF. Plusieurs travailleurs ont des formations générales ou proviennent du marché du travail. Il y a quelques problématiques liées au grand nombre de finissants provenant des AEC pour ce domaine et à leur insertion sur le marché de l'emploi. Il existe également plusieurs étudiants de ces AEC financées qui ne complètent pas leur formation. Cependant, lorsqu'ils complètent la formation, la majorité des finissants font les examens de certification.

Le domaine de l'assurance de personnes est encadré par la loi. Peu de formations initiales spécialisées mènent aux professions dans ce domaine, la formation étant majoritairement prise en charge par les employeurs. Bien qu'il s'agisse d'un domaine à fort taux de roulement, les employeurs n'éprouvent pas de problèmes à recruter du personnel. Ils sont toutefois continuellement en recherche de travailleurs.

Le domaine de l'actuariat est régi par la loi, mais les diplômés peuvent exercer leurs fonctions sans avoir le titre de *Fellow*. Ils ne peuvent toutefois pas signer de

documents officiels. L'insertion des finissants est très bonne, malgré les difficultés découlant de la crise économique de 2008.

Les employeurs qui recherchent du personnel pour des postes de commis à la comptabilité, commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers sont aux prises avec un fort taux de roulement. Pour plusieurs candidats à l'emploi, ces postes sont considérés comme des portes d'entrée menant à d'autres postes. Les employeurs semblent ne pas éprouver de grandes difficultés à recruter du personnel.

Pour l'analyse des professions en TIC, l'outil de veille métropolitain a été utilisé. Ce choix s'explique par le fait qu'il s'agisse de professions non protégées et pour lesquelles la formation initiale est la principale porte d'entrée au domaine.

Selon les résultats de l'analyse, le nombre de finissants en TIC (les analystes et consultants en informatique et les programmeurs et développeurs en médias interactifs) est largement insuffisant pour satisfaire à la demande de main-d'œuvre du marché. Cela indique un besoin important pour des professionnels en TIC dans le domaine de la finance et des assurances.

6 LES BESOINS ET L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE

Nous allons maintenant dresser un portrait des besoins et de l'offre de formation continue dans le secteur de la finance et des assurances. Par formation continue, nous entendons toute formation courte (cumulant moins de 100 heures) suivie à temps partiel par des travailleurs en cours d'emploi et qui est destinée à la qualification et au perfectionnement des personnes sur le marché du travail. Cela inclut donc des formations, des ateliers techniques, des séminaires intensifs, des modules de perfectionnement, etc.

Pour élaborer ce portrait, nous avons utilisé les informations tirées de l'Enquête métropolitaine sur les besoins en main-d'œuvre menée par le Conseil emploi métropole en 2012 et l'étude prospective menée par KPMG pour Éducation Montréal en 2013 pour le secteur de la finance et des assurances⁴⁴. Ces deux sources nous ont permis de faire un bilan des besoins exprimés par les employeurs en matière de formation continue pour les professions ciblées du secteur.

Pour compléter ce portrait, nous avons fait référence aux entretiens menés auprès d'employeurs du secteur

lors de l'élaboration du premier volet de l'analyse⁴⁵. D'autres acteurs du secteur ont également été sollicités, comme la grappe sectorielle de la finance et des assurances (Finance Montréal). De plus, divers intervenants des ordres d'enseignement concernés par ce diagnostic ont été consultés afin de connaître l'offre de formation disponible dans leur institution.

6.1 LES BESOINS EN MATIÈRE DE FORMATION CONTINUE

L'Enquête métropolitaine sur les besoins en main-d'œuvre de 2012 nous permet d'avoir une bonne idée des besoins de formation exprimés par les employeurs du secteur dans la région métropolitaine (voir Tableau 6).

D'une part, on note que plusieurs compétences interpersonnelles étaient demandées par les employeurs. Pour ne nommer que les compétences le plus souvent mentionnées, on retrouve le développement des compétences linguistiques (tant en français qu'en anglais) et le service à la clientèle.

⁴⁴ Dans le cadre de cette enquête, Éducation Montréal a sondé onze entreprises et six experts du milieu des biopharmaceutiques et des sciences de la vie. Toutefois, les résultats de cette enquête ne sont pas encore publics.

⁴⁵ Conseil emploi métropole (2013), *Diagnostic des besoins en main-d'œuvre, Secteur de la finance et des assurances*, Montréal : Emploi-Québec, 82 p.

TABLEAU 6

Compétences à acquérir en formation continue selon le diagnostic des besoins en main-d'œuvre pour les dix professions ciblées en finance et assurance*

	VÉRIFICATEURS ET COMPTABLES	ANALYSTES FINANCIERS ET ANALYSTES EN PLACEMENTS	AGENTS EN VALEURS, EN PLACEMENTS ET NÉGOCIATEURS EN VALEURS	AUTRES AGENTS FINANCIERS	EXPERTS EN SINISTRES ET RÉDACTEURS EN SINISTRES	ASSUREURS	COMMIS À LA COMPTABILITÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ	COMMIS DE BANQUE, D'ASSURANCE ET D'AUTRES SERVICES FINANCIERS	MATHÉMATIENS, STATISTICIENS ET ACTUAIRES	AGENTS ET COURTIER D'ASSURANCE
	1111	1112	1113	1114	1233	1234	1431	1434	2161	6231
Compétences en informatique	✓				✓		✓	✓	✓	✓
Habileté en vente/développement d'affaires				✓			✓	✓		✓
Connaissances ou mise à jour au sujet des lois/normes/réglementation (ex. : conformité, fiscalité)	✓	✓	✓	✓			✓			✓
Compétences en gestion (ex. : gestion de personnel, gestion de projet)	✓				✓		✓			
Connaissance du marché				✓			✓			
Connaissances sur les nouvelles techniques/produits ou services	✓	✓	✓	✓			✓	✓		✓
Connaissances ou mise à jour des connaissances dans le domaine financier	✓		✓			✓	✓			✓
Connaissances ou mise à jour des connaissances dans le domaine de l'assurance				✓	✓			✓		✓
Connaissances ou mise à jour en comptabilité (ex. : états financiers)	✓						✓	✓		

* L'analyse des compétences demandées par les employeurs se fait pour l'ensemble des secteurs.

Plusieurs compétences techniques étaient aussi requises en ce qui concerne les besoins de formation continue des employeurs sondés. Ces derniers ont mentionné à plusieurs reprises des besoins en informatique, notamment en ce qui concerne l'usage de divers logiciels. Ils ont également mentionné des besoins en gestion, comme la gestion d'équipes, des ressources humaines ou la gestion du crédit. De plus, plusieurs employeurs ont exprimé le besoin que leurs employés aient de meilleures connaissances au sujet des lois, des normes et de la réglementation (concernant la conformité ou la fiscalité, par exemple), particulièrement les vérificateurs et comptables ainsi que les analystes financiers et analystes en placements. Les employeurs demandaient également le développement d'habiletés en vente et en développement des affaires, tout particulièrement pour les commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers et pour les agents et courtiers d'assurance.

On constate aussi que plusieurs des employeurs souhaitent que soit améliorée la connaissance du marché, des nouvelles techniques ou des produits et services dans le domaine, chez les agents en valeurs et en placements, les négociateurs en valeurs ainsi que les commis à la comptabilité et le personnel assimilé. Finalement, les employeurs ont exprimé des besoins de formation continue concernant le domaine de la finance et des assurances.

En ce qui concerne les compétences spécifiques à acquérir en formation continue pour les deux professions en TIC (analystes et consultants en informatique et programmeurs et développeurs en médias interactifs), les employeurs sondés ont mentionné le plus souvent les besoins suivants :

- Connaissances / mise à jour de connaissances sur les divers langages de programmation;
- Connaissances / mise à jour de connaissances sur les nouvelles technologies;
- Connaissances / mise à jour de connaissances sur les logiciels (ex. : logiciels de gestion, logiciels créés par l'entreprise, etc.);
- Conception de logiciels.

6.2 L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE

L'offre de formation continue est très vaste pour le secteur de la finance et des assurances. Ces formations sont offertes sous différentes modalités : par les établissements d'enseignement (entre les murs de l'établissement, en ligne ou en entreprise), par des organismes privés

ou encore par les services de formation offerts par les entreprises elles-mêmes. Dans le cadre de ce diagnostic, nous mettrons l'accent sur les services de formation continue offerts par les établissements d'enseignement de la RMR de Montréal, bien que nous abordions brièvement la formation offerte par d'autres organismes privés.

6.2.1 L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Les institutions d'enseignement de la région métropolitaine offrent une variété de formations permettant aux participants d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles, comme les formations publiques et les formations réservées aux cadres et dirigeants des entreprises ou organisations. Plusieurs établissements offrent également des formules pédagogiques adaptées aux besoins des employeurs, sous forme de séminaires adaptés ou de programmes élaborés sur mesure. Ces formations sont adaptables et modifiables et peuvent accommoder les entreprises en proposant une sélection flexible de thématiques. Elles peuvent également être dispensées en présentiel (en salle de classe) ou en formation à distance.

DANS LES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation continue au niveau professionnel (aussi appelée « cours de perfectionnement ») se fait dans les centres de formation professionnelle de la RMR de Montréal. On peut y suivre des cours de base en comptabilité ou en informatique (par exemple pour l'utilisation du logiciel Simple Comptable/Sage 50) pour parfaire une formation dans le domaine de la finance et des assurances, mais aussi des cours à temps partiel plus généraux en bureautique, en vente, en service à la clientèle ou en langue, qui sont des compétences souvent recherchées par les employeurs du secteur.

AU COLLÉGIAL

Les formations continues offertes par les institutions collégiales en lien avec les DEC ciblés portent principalement sur les compétences en comptabilité relatives au secteur de la finance et des assurances (Tableau 7). Ces formations ne sont pas nécessairement complémentaires aux connaissances acquises dans ces DEC, dont elles reprennent en fait plusieurs éléments. Elles s'adressent plutôt aux travailleurs qui cherchent à se perfectionner dans ce domaine.

Il existe aussi de la formation dispensée dans des collèges privés. Par exemple, l'Institut Teccart offre des programmes menant à des DEC en informatique de

TABLEAU 7**Offre de formation continue au collégial de la RMR de Montréal****

INSTITUTION	THÉMATIQUE
Cégep à distance/Collège Rosemont	→ Analyse d'un portefeuille en assurance de dommages
Cégep André-Laurendeau	→ Comptabilité → Processus de gestion → Placement → Gestion de la qualité → Fiscalité et impôts → Logiciels comptables
Cégep de Bois-de-Boulogne	→ Cours sur les Fonds d'investissement au Canada
Cégep de St-Laurent	→ Fiscalité → Systèmes comptables
Cégep du Vieux-Montréal	→ Assurance des entreprises → Ateliers de préparation aux examens de l'AMF* → Placements des particuliers* → Finances et comptabilité*
Cégep Maisonneuve	→ Comptabilité → Comptabilité informatisée (logiciels) → Analyse du marché et plan marketing → Logiciel SAGE pour comptabilité
Cégep régional de Lanaudière	→ Comptabilité (manuelle) → Placement → Police habitation → Management de projet → Analyse financière
Collège Montmorency	→ Comptabilité → Système comptable informatisé

* Champs d'expertise pour de la formation sur mesure aux entreprises.

** Liste non exhaustive. Ce sont des formations en lien avec les deux programmes de DEC ciblés.

gestion, mais ces institutions n'offrent habituellement pas de formation continue. Notons également le récent accord de partenariat signé entre le Cégep Vanier et CSI (Canadian Securities Institute), un organisme de formation dans les services financiers offrant des cours dans le secteur de la finance. Cette offre de formation vient compléter les programmes d'accréditation sectoriels et les cours de perfectionnement professionnel déjà offerts par ce cégep⁴⁶.

46 CSI (2013), « Le cégep Vanier et Moody's Analytics/CSI s'associent pour offrir des cours clés dans le secteur », page Web de CSI, Nouvelles, [en ligne], https://www.csi.ca/student/fr_ca/news/news/csvanierpartnership.xhtml.

À L'UNIVERSITÉ

En ce qui concerne la formation continue à l'université dans la RMR de Montréal, l'offre est très vaste pour ce secteur (voir Tableau 8). En fait, toutes les universités offrent de la formation continue. Il existe deux grandes catégories de formation : les formations publiques, ouvertes à tous, et les formations sur mesure élaborées par un formateur à partir des besoins spécifiques de perfectionnement d'un groupe, d'une organisation ou d'une entreprise. Pour ces deux types de formation, l'offre se distingue en fonction des clientèles ciblées, que ce soit des étudiants, des cadres et dirigeants ou des travailleurs sur le marché du travail. Ces formations peuvent

TABLEAU 8

Aperçu de l'offre de formation continue dans les établissements universitaires de la RMR de Montréal*

FORMATION EN COMPTABILITÉ ET FINANCE	
INSTITUTION	TYPES DE COMPÉTENCES
Centre de perfectionnement de l'ESG-UQAM	→ Initiation aux marchés financiers → Prévention de la fraude comptable et financière → États financiers → Normes comptables (IFRS et NCECF) et pratiques d'affaires → Enjeux fiduciaires → Outils financiers de l'immobilier
HEC	→ Finance pour nouveaux leaders → Lecture et interprétation de l'information financière → Tableurs électroniques → Planification budgétaire → Prévention et détection des fraudes → Projets d'investissement
École d'éducation permanente de McGill	→ Principes de comptabilité → Analyse comptable → Taxation et lois → Comptabilité financière → Analyse financière
John Molson School of Business - Concordia	→ Gestion financière → Risques financiers → Comptabilité et finance pour gestionnaire non financier → Normes internationales de comptabilité
FORMATION EN AUDIT INTERNE/EXTERNE	
INSTITUTION	TYPES DE COMPÉTENCES
Centre de perfectionnement de l'ESG-UQAM	→ Audit et vérification financière → Détection et vérification de la fraude → Audit informatique → Techniques d'entrevue en audit interne → Vérification opérationnelle
École d'éducation permanente de McGill	→ Principes d'audit → Audit interne et externe

TABLEAU 8 (SUITE)

FORMATION EN GESTION	
INSTITUTION	TYPES DE COMPÉTENCES
Centre de perfectionnement de l'ESG-UQAM	→ Gestion de projet → Gestion des équipes et des personnes
HEC	→ Gestion de personnel/d'équipes/gestion des talents → Gestion stratégique → Résolution de conflits en milieu de travail → Approches et outils de gestion → Gestion du changement → Gestion du stress au travail → Contrôle budgétaire et gestion de la performance → Développement organisationnel → Tableau de bord de gestion
École d'éducation permanente de McGill	→ Gestion de projet → Gestion d'entreprises/gestion de petites entreprises → Principes d'entrepreneuriat
John Molson School of Business - Concordia	→ Principes fondamentaux en gestion de projet → Performance d'équipe → Gestion de la relève et leadership → Organisation et stratégie d'affaires → Gestion des opérations
FORMATION EN HABILITÉS INTERPERSONNELLES, ORGANISATIONNELLES ET AUTRES	
INSTITUTION	TYPES DE COMPÉTENCES
Centre de perfectionnement de l'ESG-UQAM	→ Habiletés politiques → Gestion relation client → Intelligence d'affaires → Leadership → Compétences professionnelles et relationnelles → Résolution de problème → Ressources humaines → Communication au sein des projets
HEC	→ Leadership et habiletés stratégiques → Performance et compétences relationnelles → Communication et créativité pour nouveaux leaders → Développement organisationnel → Art et techniques de la négociation → E-leadership → Art de communiquer → Intelligence d'affaires → Habiletés politiques

TABLEAU 8 (SUITE)

FORMATION EN HABILETÉS INTERPERSONNELLES, ORGANISATIONNELLES ET AUTRES (SUITE)	
INSTITUTION	TYPES DE COMPÉTENCES
École d'éducation permanente de McGill	→ Communication pour la gestion
John Molson School of Business - Concordia	→ Communication et techniques oratoires → Techniques de présentation → Intelligence émotionnelle → Pouvoir d'influence → Gestion et leadership
VENTE ET MARKETING	
INSTITUTION	TYPES DE COMPÉTENCES
Centre de perfectionnement de l'ESG-UQAM	→ Clientélisation → Gestion de la clientèle → Médias sociaux
HEC	→ Marketing électronique → Nouvelles technologies marketing → Gestion du marketing et de la vente → Négociation de la vente/habileté de persuasion → Clientélisation
École d'éducation permanente de McGill	→ Gestion des ventes → Communication multimédia et marketing
John Molson School of Business - Concordia	→ Marketing et vente → Gestion de la force de vente → Gestion des comptes clients → Service à la clientèle/approche client → Négociation
COMPÉTENCES EN TI	
INSTITUTION	TYPES DE COMPÉTENCES
Centre de perfectionnement de l'ESG-UQAM	→ Intelligence d'affaires et médias sociaux → Gestion de la relation client
École d'éducation permanente de McGill	→ Informatique liée à la finance/comptabilité → Internet Business Project
John Molson School of Business - Concordia	→ Données massives (« Big Data »)

TABLEAU 8 (SUITE)

AUTRES TYPES DE COMPÉTENCES	
INSTITUTION	TYPES DE COMPÉTENCES
Centre de perfectionnement de l'ESG-UQAM	→ Accréditation MSPM → Gouvernance de projets → Supervision du personnel
HEC	→ Transfert et relève d'entreprise → Gestion stratégique de la chaîne logistique → Stratégie Web → Gouvernance → Évaluation d'entreprises → Tableurs électroniques → Programmes de préparation (CFA, PRM)
École d'éducation permanente de McGill	→ Business Law (loi des entreprises)

*Cette liste n'est pas exhaustive.

MSPM : Manager, spécialiste en passation des marchés

CFA : Chartered Financial Analyst

PRM: Professional Risk Manager

Sources : UQAM, « Formation continue », Centre de perfectionnement de l'ESG-UQAM, [en ligne], <http://www.perfectionnement.esg.uqam.ca/>; HEC, « Formation des cadres et des dirigeants », page Web HEC, [en ligne], http://www.hec.ca/programmes_formations/cadresetdirigeants/index.html; McGill, « Catalogue of courses », Career and Professional Development, page Web de McGill, [en ligne], <https://cce.mcgill.ca/timetable/catalogue.htm>; Concordia, School of Extended Learning, page Web Concordia, [en ligne], <http://www.concordia.ca/extended-learning.html>

prendre plusieurs formes : séminaire, programme intensif, cours en ligne, modules de perfectionnement, colloque, webinaire ou séminaire en ligne, atelier, etc.

La formation continue fait souvent partie des obligations liées aux titres professionnels pour plusieurs des professions ciblées dans ce diagnostic. Elle est requise pour le renouvellement des licences pour les titulaires d'un certificat délivré par l'AMF ou pour les membres d'ordres professionnels. Conformément aux règlements sur la formation continue obligatoire auxquels le professionnel est soumis, celui-ci doit cumuler un certain nombre d'unités de formation continue reconnue (1 UFC = 1 heure d'activité de formation) pour une période de référence établie. Le total des heures de formation exigibles par année et par période de référence varie d'une certification professionnelle à l'autre. En plus des institutions d'enseignement du réseau de l'éducation, plusieurs organismes privés sont habilités à offrir ces formations.

Formations pour tous

Les formations publiques offertes dans les universités s'adressent aussi bien aux étudiants qu'aux travailleurs

en emploi désireux de se perfectionner. Dans le cas des séminaires publics, il existe plusieurs types de formation générale permettant d'acquérir des compétences spécifiques au secteur (ex. : gestion, comptabilité, finance), parfois sous des formes adaptées aux non-initiés. Il est aussi possible d'acquérir des compétences communicationnelles, rédactionnelles et organisationnelles. Ce sont des séminaires offerts tant aux individus qu'aux entreprises, avec des participants provenant de divers horizons professionnels. La plupart des écoles de gestion des universités montréalaises offrent ce genre de formation ouverte à tous.

Formations au sein des centres de recherche

Outre les services de formation continue offerts par les universités, certains centres et instituts de recherche présents dans les différentes maisons d'enseignement universitaire offrent un grand choix de formations, de conférences et de séminaires en lien avec le secteur qui sont accessibles tant aux étudiants qu'aux travailleurs en emploi. C'est le cas, par exemple, de l'Institut de la finance structurée et des instruments dérivés de Montréal (IFSID), situé dans les locaux de HEC

Montréal. L'IFSID offre différentes formules de formation, tant en français qu'en anglais. L'étudiant peut s'inscrire à l'un des douze modules de formation personnalisée en instruments dérivés ou à des cours de formation sur mesure⁴⁷. C'est aussi le cas de l'Institut de finance mathématique de Montréal, à l'UQAM, qui organise des ateliers de formation avancée en finance mathématique à l'intention des étudiants inscrits aux cycles supérieurs, des professionnels et des praticiens de l'industrie (voir Tableau 9).

Formation en partenariat avec le milieu

Plusieurs institutions offrent également des formations en partenariat avec divers organismes. C'est le cas de HEC Montréal, avec son programme exécutif en résidence⁴⁸ organisé en collaboration avec le Centre international de recherches et d'études en management (CIREM). Il s'agit d'une formation spécifiquement conçue pour permettre aux dirigeants et aux cadres le développement d'habiletés stratégiques et de leadership. Le Centre de perfectionnement de l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'UQAM a également développé des partenariats intéressants, l'un avec la Banque Nationale du Canada pour le site *Jecomprends.ca*, qui se présente comme un magazine interactif d'éducation financière pour les non-initiés, l'autre avec le Project Management Institute, pour des webinaires en français et en anglais portant sur la gestion de projet⁴⁹. À l'UQAM, d'autres ententes ont aussi été signées, notamment avec l'organisme SETYM International concernant la formation internationale pour cadres et avec Tourisme Québec pour la mise en place d'un programme de formation continue visant le développement des compétences pour les gestionnaires d'entreprises touristiques québécoises.

Services de formation aux entreprises

Les établissements d'enseignement de tous les niveaux offrent généralement un service de formation sur mesure destiné aux entreprises et organisations. Plusieurs centres de formation professionnelle offrent des services-conseils et des formations sur mesure aux entreprises, mais très peu de ces formations concernent la comptabilité. Ce sont le plus souvent

47 Pour plus d'informations, consulter la brochure de l'IFSID : <http://expertise.hec.ca/ifsid/wp-content/uploads/2012/11/Brochure-Formation-Cadres-FINALE.pdf>.

48 La formation en résidence fait référence à un programme de formation d'environ dix jours qui se déroule en dehors des murs universitaires, par exemple dans un centre d'hébergement en région.

49 Pierre-Étienne Caza (2012), « Perfectionnement : répondre aux besoins du milieu », *Journal l'UQAM*, vol. XXXIX, no 5 (31 octobre).

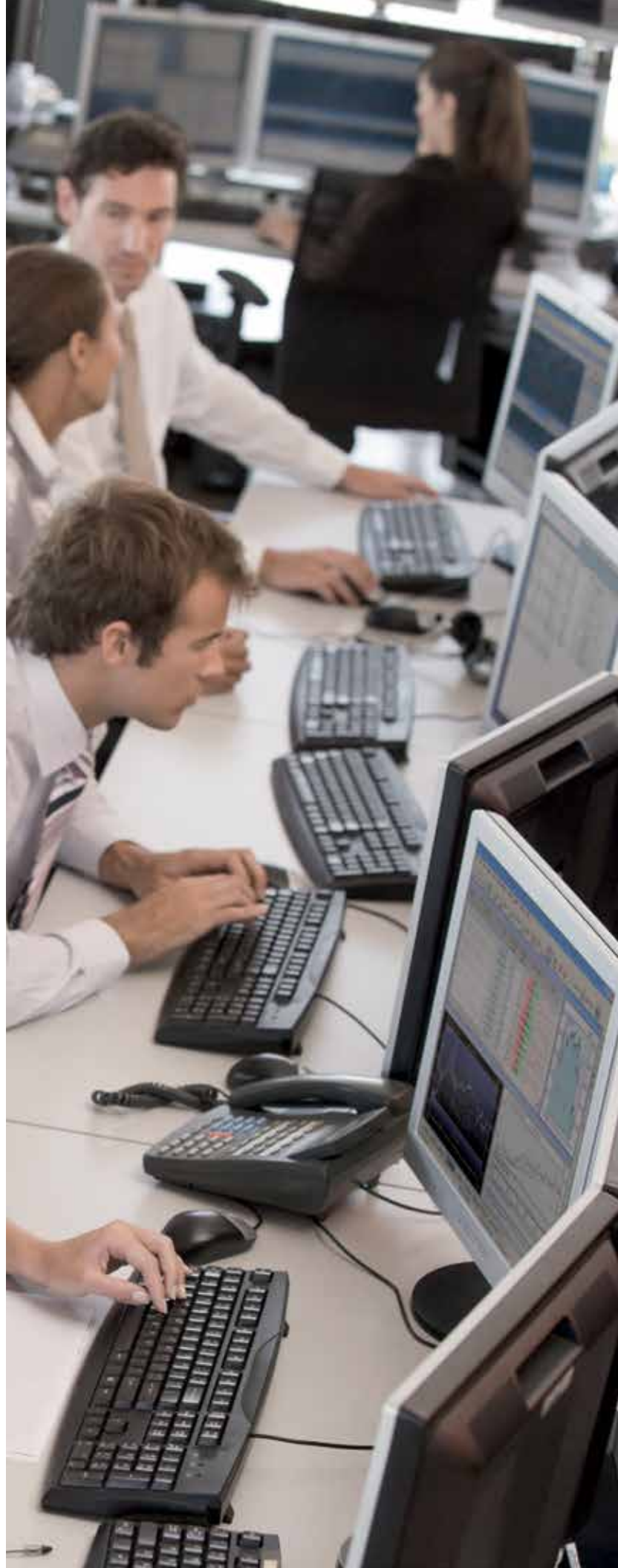


TABLEAU 9

Offre de formation dans les instituts et centres de recherche de la RMR de Montréal

INSTITUTION	TYPES DE COMPÉTENCES
Groupe d'étude et de recherche en analyse des décisions (interuniversitaire)	→ Finance mathématique
Institut de finance mathématique (UQAM)	→ Finance mathématique → Pratiques et techniques nouvelles
Institut de la finance structurée et des instruments dérivés de Montréal (IFSID- HEC)	→ Produits structurés (formation de base et avancée) → Instruments dérivés et produits structurés → Fonctionnement du marché → Gestion des risques → Opérations de <i>back office</i> ¹ → Marchés des instruments dérivés → Approches de la négociation

¹ Le *back office* fait référence au « service d'un établissement financier qui n'intervient pas directement dans la négociation ou la vente de marchandises, de titres ou autres instruments financiers sur les différents marchés, mais, en revanche, s'occupe de l'enregistrement des transactions et de la réalisation des opérations de règlement et de livraison découlant de ces transactions, pour le compte de l'établissement ou de sa clientèle. » Source : OQLF, http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=500802#eng.

des formations en vente, en service à la clientèle, en bureautique et en gestion, par exemple.

Les cégeps proposent également de la formation continue destinée aux entreprises. Ces formations se concentrent sur le développement de compétences en informatique (ex. : logiciels de comptabilité, de gestion), en gestion (ex. : gestion de projets), en comptabilité, etc.

Les institutions universitaires offrent une gamme abondante et variée de formations destinées à des clientèles ciblées (cadres et dirigeants, professionnels) dans le secteur des entreprises. Un catalogue des formations continues est disponible dans chaque établissement offrant des programmes en finance et assurances, mais d'autres formations peuvent être élaborées sur mesure, selon les besoins spécifiques exprimés par les entreprises. Ces formations peuvent être offertes dans les institutions d'enseignement, en entreprise ou en ligne. La formation peut être intensive ou non, prenant de quelques heures à quelques jours. Les divers modules de perfectionnement, séminaires et programmes intensifs offerts couvrent des thématiques allant de la gestion et du marketing aux compétences relationnelles, en passant par la gestion de personnel, le développement organisationnel,

le management, les ressources humaines, la finance et la comptabilité, la chaîne logistique et les TI.

6.2.2 L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE DANS DES ORGANISMES PRIVÉS

Bien que ce diagnostic repose essentiellement sur une analyse de l'offre de formation au sein des établissements d'enseignement, il est difficile d'écarter les programmes de formation offerts hors des murs des centres de formation professionnelle, des cégeps et des universités. En effet, plusieurs des professions qui requièrent un certificat d'exercice (titre professionnel) ou une affiliation professionnelle (ordre professionnel) nécessitent un renouvellement périodique du droit de pratique; renouvellement qui requiert des travailleurs qu'ils suivent des cours en formation continue. Ces cours sont rarement offerts dans les établissements scolaires de la région. La formation continue est donc non seulement essentielle pour ceux qui œuvrent dans le secteur de la finance et des assurances, mais elle est aussi obligatoire sur le plan légal pour maintenir leur droit d'exercice.

Pour répondre aux besoins en formation continue, plusieurs organismes privés offrent des cours liés au secteur de la finance et des assurances. La formation

continue peut aussi permettre aux travailleurs d'acquérir une ou des certifications et ainsi d'élargir leur champ de compétences et de parfaire leurs connaissances. Très souvent, les organismes délivrant les certificats – les exigences d'agrément et d'accréditation différant d'un organisme à l'autre – offrent aussi de la formation. L'AMF fait cependant exception, et reconnaît plutôt certains organismes d'autoréglementation auxquels elle délègue la responsabilité de gérer les unités de formation continue (UFC) requises pour le renouvellement des certifications professionnelles. Parmi eux, on retrouve la Chambre de la sécurité financière (CSF), la Chambre de l'assurance de dommages (ChAD), et l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)⁵⁰. Ce sont aussi ces

organismes qui sont habilités à offrir des cours crédités nécessaires au renouvellement des certificats de pratique professionnelle (par la délivrance d'UFC) (Tableau 10).

D'autres organismes peuvent également offrir des cours de perfectionnement complémentaires pour les professionnels en emploi, comme des cours en gestion ou en sécurité financière, ou encore des certifications complémentaires. L'un des instituts de formation continue les plus reconnus est CSI – Institut canadien des valeurs mobilières⁵¹. Cet institut offre des cours et séminaires reconnus dans l'ensemble du secteur des services financiers, notamment en gestion, conformité, produits dérivés, planification financière, assurance et gestion des placements.

50 Voir à ce sujet : AMF, « Organismes d'autoréglementation », [en ligne], <http://www.lautorite.qc.ca/fr/organismes-autoreglementation.html>.

51 CSI - Institut canadien des valeurs mobilières, [en ligne], https://www.csi.ca/student/fr_ca/ce/index.xhtml.

TABLEAU 10

Offre de formation continue dans les organismes et regroupements privés de la RMR de Montréal

ORGANISME	TYPES DE FORMATION*
Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)	→ Cours obligatoire en conformité
Chambre d'assurance de dommages (ChAD)	→ Cours obligatoire sur Loi sur la distribution de produits et services financiers → Cours en conformité, administration et techniques d'assurance
Chambre de la sécurité financière (CSF)	→ Cours obligatoire en conformité → Cours en assurance, en courtage et en épargne collective
Association de planification fiscale et financière (APFF)	→ Cours en fiscalité
Institut québécois de planification financière (IQPF)	→ Cours en classe et en ligne en planification financière, en gestion de la retraite, en fiscalité, etc.
Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités (ACCHA)	→ Plusieurs cours en ligne en gestion des affaires, en processus hypothécaire, en conformité, en financement, en courtage, etc.

TABLEAU 10 (SUITE)

ORGANISME	TYPES DE FORMATION*
Bourse de Montréal	→ Cours sur les produits dérivés → Activité de simulation de négociation d'options
Groupe informatique Technologia inc.	→ Formation en TI, en gestion de projet, en ressources humaines, etc.

* Inclut également de la formation destinée aux entreprises.

Sources : OCRCVM : <http://www.ocrcvm.ca/industry/continuingeducationmember/Pages/default.aspx>; chAD : <http://www.chad.ca/fr/maformationcontinue.html>; CSF : <https://www.chambresf.com/fr/membres-formation-continue/APFF>; APFF : <http://www.apff.org/fr/colloques-et-symposiums.aspx>; IQPF : <http://www.iqpf.org/formation.fr.html>; ACCHA : <http://www.mortgagecampus.org/Course/Default.aspx>; Bourse de Montréal : <http://www.m-x.ca/>; Groupe informatique Technologia inc. : <http://www.technologia.com/cours-et-seminaires.html>

RÉSUMÉ DE LA SECTION 6

Les besoins de formation continue exprimés par les entreprises du secteur concernent les compétences en informatique, en comptabilité et en gestion, les habiletés en vente, la connaissance des lois et réglementations, du marché, des nouvelles techniques et produits ou des services du secteur, et la connaissance du domaine de la finance ou de l'assurance (voir Tableau 6).

L'offre de formation continue dans les centres de formation professionnelle se limite à des cours en informatique, en bureautique et en services à la clientèle et vente.

Au cégep, la formation continue concerne des formations courtes en comptabilité, en finance, en assurance et en informatique appliquée à la comptabilité (voir Tableau 7).

En milieu universitaire, il existe une grande offre de cours en comptabilité et finance, en audit, en gestion, en vente et marketing, en TI, ainsi que d'autres formations permettant de développer des habiletés interpersonnelles et organisationnelles (voir Tableaux 8 et 9). Certains organismes et regroupements privés offrent aussi de la formation continue (voir Tableau 10).

Étant donné qu'elle est souvent liée au renouvellement des certifications professionnelles, seuls quelques organismes sont habilités à offrir la formation continue nécessaire au renouvellement des droits de pratique.

7

LA PROMOTION ET L'ATTRACTION

DES PROFESSIONS EN FINANCE ET EN ASSURANCES

Même si plusieurs des domaines de ce secteur ne rencontrent pas de problématiques importantes quant au nombre de diplômés disponibles pour combler les postes, certains défis de recrutement risquent de devenir de plus en plus préoccupants dans un avenir rapproché pour les services de ressources humaines au sein des entreprises. C'est le cas, plus spécifiquement, dans le domaine des assurances. En effet, les employeurs sondés lors des groupes de discussion organisés à l'occasion de la rédaction du diagnostic sur les besoins en main-d'œuvre nous ont confié avoir de la difficulté à motiver les jeunes à se lancer dans le domaine des assurances. C'est tout particulièrement le cas des postes liés à l'assurance de personnes et de dommages, à l'épargne collective, au courtage de valeurs mobilières et à la planification financière⁵².

Selon les employeurs interrogés, les professions du secteur de l'assurance souffrent d'une image qui ne leur rend pas justice. Cela rend le recrutement et la rétention du personnel plus difficiles. Selon les employeurs, cela peut s'expliquer par une méconnaissance du domaine et par la persistance des mythes

liés aux vendeurs d'assurance. Pour briser ces préjugés, des intervenants du milieu ont développé des outils destinés à faire la promotion des carrières dans le secteur.

L'ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS (CPA) DU QUÉBEC

L'Ordre organise diverses activités, un peu partout au Québec, pour stimuler les inscriptions dans les programmes liés à la comptabilité et pour dynamiser le domaine. Parmi ces activités, comptons la participation active aux journées carrières d'écoles secondaires, au concours *CPA en herbe* pour les jeunes de niveau collégial et à la réalisation d'activités des Jeunes CPA de Montréal, un comité pour les membres de 35 ans et moins. Comptons également la remise de prix et bourses à tous les niveaux d'éducation, l'organisation de cocktails de la réussite et de 5 à 7, ou encore de la semaine CPA, en collaboration avec les comités étudiants CPA sur les divers campus de la province⁵³. L'Ordre CPA s'intéresse aussi à la relève au primaire, avec le programme *CPA s'active au primaire*, une activité « qui vise à favoriser la réalisation de projets

⁵² Amélie Cournoyer (2014), « Relève recherchée en assurances et en services financiers », *Jobboom* (15 janvier), [en ligne], <http://www.jobboom.com/carriere/releve-recherchee-en-assurances-et-en-services-financiers/>.

⁵³ Pour voir le bilan complet des activités de 2012-2013, consultez le document suivant : CPA, « Rapports des regroupements régionaux 2012-2013 », page Web CPA Québec, [en ligne], http://cpa-quebec.com/ui/documents/pdf/_envois/rapports-annuels-2012-2013/rapports-regroupements-regionaux-2012-2013.pdf.



scolaires et à faire découvrir la profession de CPA à la relève⁵⁴ ».

**COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS
EN ASSURANCE DE DOMMAGES / PROS DE
L'ASSURANCE**

Cette Coalition a pour mission « d'intéresser un plus grand nombre de candidats aux possibilités de carrière offertes par l'industrie de l'assurance de dommages et de revaloriser l'image des professionnels qui œuvrent dans ce domaine. » Pour ce faire, elle organise des événements reliés à l'emploi et à l'éducation, élabore des outils de promotion et d'information, comme un site Web et des trousseaux pédagogiques, et sonde régulièrement la population afin d'évaluer la perception des gens face aux professionnels du secteur. Avec le même objectif, la Coalition a élaboré deux jeux d'initiation à l'assurance de dommages : *Kambriolage* et *Casse la baraque*. Toutes ces activités de promotion et d'information visent tant les membres de l'industrie que les intervenants en éducation⁵⁵.

54 Pour plus de détails sur cette activité, consultez le lien suivant : CPA, « CPA s'active au primaire », [en ligne], http://cpa-quebec.com/ui/documents/pdf/fr/Membre/RR/Quebec/cpa_sactive_au_primaire_Quebec_2012.pdf.

55 Voir page Web de la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages : <http://www.prosdelassurance.ca/fr>.

8

LES PASSERELLES ENTRE LES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT

Afin d'améliorer l'adéquation formation-emploi, le CEM s'est penché sur la question des passerelles d'études. Dans la section suivante, nous ciblerons les passerelles d'études existantes pour le secteur de la finance et des assurances.

8.1 QU'EST-CE QU'UNE PASSERELLE D'ÉTUDES ?

Plusieurs appellations sont utilisées pour désigner les passerelles d'études. Elles réfèrent à la variété de ces cheminements : parcours de continuité, parcours de concomitance, cheminement DES-DEP, DEP-BAC ou DEC-BAC, entente DEC-BAC, ou passerelles cégep-université⁵⁶. Elles font toutes référence à un parcours qui permet de lier deux programmes d'études d'un même domaine, mais de paliers d'éducation différents, pour permettre à un étudiant d'obtenir deux diplômes en complétant deux formations dans un délai plus court.

⁵⁶ Ces différentes appellations proviennent : du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport - Parcours de continuité; des commissions scolaires - Parcours de concomitance du Service régional d'admission du Montréal métropolitain - Cheminement DEP-DEC; du Collège Montmorency - Formation TURBO; de l'Université du Québec à Montréal - Entente DEC-BAC; du Collège Ahuntsic - Passerelles cégep-université; de l'Université de Montréal - Passerelles DEC-BAC.

Cette possibilité, présente dans certains établissements scolaires, a pour but de permettre aux étudiants d'accéder à un niveau de scolarité supérieur et de les encourager dans cette voie en allégeant les sessions d'études ou en réduisant la durée totale des études. Cela permet aussi d'éviter la redondance de la matière étudiée et d'assurer une cohérence dans la continuité du cheminement scolaire, en plus de réduire les frais inhérents aux études et d'accélérer l'intégration au marché du travail.

LES PASSERELLES PEUVENT ÊTRE FORMELLES OU INFORMELLES :

La passerelle formelle (aussi connue sous le nom d'« entente ») repose sur un protocole d'entente issu d'échanges structurés entre deux établissements d'enseignement de différents ordres pour arrimer deux formations d'un même domaine d'études. Avant d'arriver à la signature, les institutions analysent le contenu des cours des deux programmes pour s'assurer qu'un arrimage soit possible. Une fois l'accord conclu, une reconnaissance d'acquis est faite. On peut compter dans cette catégorie les ententes DES-DEP, DEP-DEC, DEC-BAC et les DEC-BAC harmonisés⁵⁷.

⁵⁷ Le DEC-BAC harmonisé permet aux diplômés de certains programmes techniques d'être admis avec moins d'exigences de préalables dans un programme universitaire de la même discipline, sans entente conclue entre les institutions.

TABLEAU 11**Passerelles DEP-DEC liées aux programmes en finance et assurances dans des établissements d'enseignement public de la RMR de Montréal**

PROGRAMME DEP	PROGRAMME DEC	CÉGEP
DEP en comptabilité	DEC en techniques de comptabilité et de gestion*	Cégep régional de Lanaudière Collège Montmorency**

* Les étudiants se verront reconnaître certains cours dans le cadre du DEC en techniques de comptabilité et de gestion permettant de débiter à la deuxième session du programme. Préalable requis : TS ou SN 4^e (anciennement maths 436).

** Cette passerelle DEP-DEC fait présentement l'objet d'une révision.

La passerelle informelle repose sur l'engagement d'un établissement à offrir des reconnaissances d'acquis pour une formation d'un domaine d'études connexe au programme auquel se destine l'étudiant. Cette passerelle ne fait pas l'objet d'une entente formelle entre les établissements. La décision est plutôt laissée à la discrétion de l'établissement recevant l'étudiant. Ces passerelles peuvent permettre à ce dernier d'être exempté d'une partie ou de l'ensemble des préalables exigés à l'entrée, ou de se voir reconnaître un ou des cours au programme de baccalauréat (DEC-BAC intégré⁵⁸, si l'étudiant commence à la 2^e année du baccalauréat).

8.2 TYPES DE PASSERELLES EN FINANCE ET DES ASSURANCES⁵⁹

LES PASSERELLES FORMELLES

LES DEP-DEC

Les passerelles DEP-DEC permettent aux étudiants qui terminent leur formation professionnelle de poursuivre leurs études au collégial (Tableau 11). Les cégeps acceptent les étudiants du DEP sous certaines conditions, telles que l'acceptation de suivre des cours de mise à niveau pour avoir complété les mêmes cours de base que les étudiants provenant du secondaire si ces cours n'ont pas été complétés.

LES DEC-BAC FORMELS ET HARMONISÉS

Le Tableau 12 répertorie les deux passerelles liées aux programmes de DEC ciblés dans ce secteur pour la RMR de Montréal. On peut classer les DEC-BAC harmonisés (Tableau 13) dans les ententes formelles, puisqu'ils reposent sur une entente permettant aux finissants du cégep technique de faire le saut à l'université, sans avoir à suivre de cours préalables ou en devant suivre moins de cours. L'entente n'est donc pas spécifique à deux institutions, mais à une institution à l'égard d'un programme ou d'un ensemble de programmes sélectionnés.

58 Le DEC-BAC intégré permet aux diplômés de certains programmes techniques d'être admis dans un programme de baccalauréat avec une ou deux sessions d'études universitaires reconnues (21 à 36 crédits). Il permet de débiter à la deuxième année du baccalauréat.

59 Conseil emploi métropole (2013), *Examen de la situation des passerelles d'études offertes dans la métropole pour les trois secteurs ciblés : technologies de l'information et des communications, aérospatiale et sciences de la vie* (document non diffusé).

TABLEAU 12
Passerelles formelles DEC-BAC liées aux programmes en finance et assurances dans des établissements d'enseignement public de la RMR de Montréal

PROGRAMME TECHNIQUE	PROGRAMME UNIVERSITAIRE ¹	UNIVERSITÉ
→ DEC – Conseils en assurances et services financiers → DEC – Techniques de comptabilité et de gestion	→ Administration des affaires – 15 crédits ² → Économique – 15 crédits ²	UQAM

1 Le nombre de crédits mentionnés pour chaque programme correspond au maximum de crédits pouvant être reconnus par l'institution. Les critères d'entrée diffèrent d'une institution à l'autre.

2 Pourvu que la cote R soit ≥ 25.

Source : Métiers du Québec, « Les programmes passerelles et reconnaissances d'acquis », [en ligne], <http://www.metiers-quebec.org/autres-pages/passerelles.html>; UQAM, « Reconnaissance d'acquis », [en ligne], <http://www.regis.uqam.ca/pdf/candidat/reconnaissances.pdf>

TABLEAU 13
DEC-BAC harmonisés liés aux programmes en finance et assurances dans des établissements d'enseignement public de la RMR de Montréal

PROGRAMME TECHNIQUE	PROGRAMME UNIVERSITAIRE (BACCALAURÉAT)*	UNIVERSITÉ
→ DEC – Conseils en assurances et services financiers → DEC – Techniques de comptabilité et de gestion	Administration des affaires	TÉLUQ
	Économie politique	Université de Montréal
	Économique	UQAM
	Sciences comptables	UQAM

* Le nombre de cours préalables varie d'une université et d'un programme à l'autre.

Source : Métiers du Québec, « Les programmes de DEC-BAC harmonisés », [en ligne], http://www.metiers-quebec.org/autres-pages/dec_bac1.html

LES PASSERELLES INFORMELLES

LES DEC-BAC INTÉGRÉS

Ce type de parcours accéléré se base sur un engagement établi entre un collège et une université concernant des programmes collégiaux et universitaires dans un même domaine d'études. Un DEC-BAC est dit intégré quand « un collège et une université ont préalablement établi conjointement un cheminement spécifique dans lequel, pendant un certain temps, ils se répartissent les compétences à développer et à faire acquérir. »⁶⁰ Cela permet à un étudiant d'obtenir deux diplômes dans un laps de temps plus court. Contrairement à ce qui se produit dans le cas des ententes formelles, les étudiants choisissent la formule DEC-BAC intégré dès la première année du collégial (bien que ce choix puisse aussi se faire plus tard dans le parcours).

Selon ce type de passerelles, l'université s'engage à reconnaître un certain nombre de cours d'un programme de DEC à un étudiant dans le cadre de son baccalauréat, jusqu'à concurrence d'une année complète d'études universitaires dans ce programme. Le nombre de cours reconnus varie entre 21 et 36 crédits de cours universitaires selon les ententes effectuées. Concrètement, cela signifie que les étudiants entreprennent leurs trois années d'études collégiales dans un programme DEC, en particulier au sein d'un cégep ayant une entente de DEC-BAC intégré, et par la suite, ils poursuivent leurs études universitaires en commençant à la deuxième année du baccalauréat. Après ce parcours, l'étudiant aura obtenu deux diplômes : le DEC technique et le baccalauréat⁶¹ (Tableau 14).

60 UQAC, « DEC/Baccalauréat intégré », page Web de l'UQAC, [en ligne], http://www.uqac.ca/direction_services/depc/gestion/dec_bac_definition.php.

61 Métiers du Québec, « Qu'est-ce qu'un programme DEC-BAC intégré? », [en ligne], http://www.metiers-quebec.org/autres-pages/dec_bac.html.

TABEAU 14

Passerelles informelles DEC-BAC liées aux programmes en finance et assurances dans des établissements d'enseignement public de la RMR de Montréal

NOM DU PARCOURS	PROGRAMME TECHNIQUE	PROGRAMME UNIVERSITAIRE (BACCALAURÉAT)
DEC-BAC en services financiers	DEC – Conseils en assurances et services financiers	Administration des affaires - spécialisation en services financiers
DEC-BAC en administration - gestion financière	DEC – Techniques de comptabilité et de gestion	Administration des affaires - spécialisation en finance ou gestion financière
DEC-BAC en administration - comptabilité	DEC – Techniques de comptabilité et de gestion	Administration des affaires - spécialisation en comptabilité (ou sciences comptables)
DEC-BAC en informatique - informatique de gestion	DEC – Techniques de l'informatique - spécialisation en informatique de gestion	Informatique
DEC-BAC en informatique de gestion	DEC – Techniques de l'informatique - spécialisation en informatique de gestion	Informatique de gestion
DEC-BAC en sciences comptables	DEC – Techniques de comptabilité et de gestion	Sciences comptables

Source : Métiers du Québec, « Qu'est-ce qu'un programme DEC-BAC intégré? », [en ligne], http://www.metiers-quebec.org/autres-pages/dec_bac.html

9

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Ce document dresse un portrait global de la situation de l'offre de formation ainsi que de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail pour les programmes et les disciplines de formation liés aux différents domaines du secteur de la finance et des assurances. Il permet aussi de prendre connaissance des tendances en matière de main-d'œuvre, ainsi que des problématiques liées aux différents domaines de secteur. À partir de cet exercice, un certain nombre de conclusions et de recommandations spécifiques peuvent être émises. Notons également que cet ensemble de conclusions et de recommandations est fait sur la base des informations contenues dans les deux volets de cette étude, soit le *Diagnostic des besoins en main-d'œuvre dans le secteur de la finance et des assurances*, publié en 2013, et le présent diagnostic de formation-emploi.

Comme la plupart des secteurs, celui de la finance et des assurances doit relever les défis générés par le contexte changeant, notamment suite à la crise économique de 2008. Les exigences législatives et normatives plus strictes et la nécessité de réduire les coûts et de maximiser les profits dans un contexte de plus en plus compétitif créent plus de besoins spécifiques en matière de main-d'œuvre. Les employeurs recherchent les perles rares, soit des candidats capables de concilier plusieurs tâches et possédant un large éventail de

compétences et de qualités. Cette quête de candidats aux « profils hybrides » (des personnes aux compétences dépassant leur seule spécialisation) n'est pas tâche facile. D'autres défis plus spécifiques aux différents domaines de la finance et des assurances doivent également être pris en considération par les employeurs du secteur.

À la lumière de l'ensemble de l'analyse, nous vous présentons dans cette section trois conclusions principales en fonction desquelles des interventions sont proposées pour améliorer l'adéquation entre la formation et l'emploi dans le secteur.

CONCLUSION 1 LE DOMAINE DE L'ASSURANCE DOIT COMPOSER AVEC CERTAINES PROBLÉMATIQUES

Il existe certaines problématiques en ce qui concerne la formation et l'insertion des finissants en assurance de dommages sur le marché du travail. D'une part, peu de personnes intégrant des professions dans ce domaine proviennent de formations initiales spécialisées. D'autre part, il existe un grand nombre de finissants des AEC, dont plusieurs sont financées par des organismes publics. Toutefois, comme le suggère déjà le taux de chômage plutôt élevé chez ces finissants, le marché pourrait avoir de plus en plus de difficulté

à les absorber si leur nombre continue d'augmenter. En conséquence, il y aurait lieu de s'interroger sur la reconnaissance par les employeurs de la formation offerte, d'une part, en ce qui a trait au profil des candidats recherchés par l'industrie et, d'autre part, en ce qui concerne les compétences enseignées au sein des formations spécialisées. S'il y a une disparité trop importante entre le profil recherché et le profil réel des étudiants inscrits à ces formations, il faudra penser à modifier ou resserrer les critères d'admission dans ces programmes et à revoir le financement de ces AEC. De plus, si la valeur de ces AEC n'est pas reconnue par les employeurs, ces diplômés continueront à être en concurrence directe, pour l'obtention d'un emploi, avec des personnes venant d'autres horizons, comme le marché du travail ou la formation générale. Finalement, il faut s'assurer que toutes les formations courtes offertes dans les établissements collégiaux du Québec soient reconnues par l'AMF, organisme régulant les professions de ce domaine.

En ce qui a trait à l'assurance de personnes, les problématiques sont très différentes en raison de la nature du travail et du statut des travailleurs dans ce domaine. Les données analysées nous ont permis de constater que la formation initiale spécialisée, comme l'AEC en assurance de personnes, n'est pas une porte d'entrée importante pour les professions de ce domaine. Les employeurs préfèrent choisir des candidats provenant de divers horizons et les former à l'interne. Bien que ces employeurs soient aux prises avec un fort taux de roulement, aucune intervention n'est jugée pertinente pour ce domaine en matière de formation; il s'agit plutôt d'une problématique que doivent résoudre les services de ressources humaines à l'intérieur des entreprises.

RECOMMANDATIONS :

- Analyser le profil des étudiants et la situation des finissants des AEC dans le domaine de l'assurance de dommages.
 - Établir un profil des étudiants (caractéristiques, expérience de travail, scolarité, etc.) de ces formations courtes, ainsi que les indicateurs d'insertion des finissants de ces programmes.
 - Suite à cette analyse, mieux évaluer le profil des candidats voulant intégrer ces AEC, plus spécifiquement celui des candidats considérant s'inscrire dans les programmes financés par des organismes comme Emploi-Québec et le MELS. Au besoin, les critères de financement pourraient être resserrés afin de diminuer le nombre de référencement et d'achats de cours pour des formations qui présentent un faible

taux de diplomation ou de faibles indicateurs d'insertion sur le marché du travail.

- Améliorer et faciliter la communication entre les organismes publics qui financent les programmes d'AEC en assurance de dommages pour établir une offre concertée adéquate par rapport au marché du travail.
- Conduire une étude permettant d'avoir une meilleure idée de la valeur accordée aux AEC en assurance de dommages par les employeurs du domaine. Pour cela, une analyse des besoins et des exigences des employeurs concernant ces diplômés sera requise. S'il existe une problématique, un travail de valorisation de ces formations pourrait être mené auprès des employeurs.
 - Recommander au MELS un meilleur suivi des formations AEC, et de s'assurer que toutes les formations collégiales courtes concernées soient reconnues par l'AMF.
 - Diffuser auprès des futurs étudiants une liste des cégeps offrant des formations reconnues par l'AMF.
 - Suggérer aux établissements d'enseignement collégial de proposer plus de formations initiales incluant une préparation aux examens menant à l'obtention des certifications professionnelles requises pour exercer certaines professions.

CONCLUSION 2

IL EXISTE UN BESOIN CLAIR ET IMPORTANT DE DIPLÔMÉS EN TIC SE DIRIGEANT VERS LE SECTEUR DE LA FINANCE ET DES ASSURANCES

Les entreprises ont grandement besoin de diplômés en TIC, tout particulièrement de finissants se dirigeant vers le secteur de la finance et des assurances. En effet, il existe une grande demande de diplômés dans les deux professions analysées, soit les analystes et consultants en informatique et les programmeurs et développeurs en médias interactifs. Les spécialistes en technologies de l'information et des communications liées aux services financiers sont fortement recherchés par les employeurs soucieux de favoriser l'amélioration et la conception de produits et de services offrant à la fois sécurité et efficacité aux diverses clientèles. Or, ce qu'on constate, c'est une baisse importante des inscriptions dans les disciplines ciblées en technologies de l'information. Cette situation exige des institutions qu'elles répondent plus adéquatement à ces besoins pressants et croissants des employeurs pour des postes en TIC pour l'ensemble des secteurs et plus

spécifiquement pour le secteur de la finance et des assurances.

RECOMMANDATIONS :

- Faire part aux universités et aux cégeps des besoins de l'industrie en analystes et consultants en informatique, ainsi qu'en programmeurs et développeurs en médias interactifs, de même que des emplois disponibles dans le domaine des TIC.
- Favoriser la mise en place, tant au niveau collégial qu'universitaire, de formations courtes destinées aux finissants en informatique afin d'en faire des spécialistes en TIC-Finance.
- Suggérer aux institutions d'enseignement de créer un ou des programmes d'études en TIC spécifiques au secteur de la finance et des assurances.
- Étudier la possibilité de créer d'autres passerelles d'études ou de promouvoir celles qui sont déjà existantes pour les formations en TIC, afin de former des étudiants qui puissent intégrer plus rapidement le marché de l'emploi et répondre aux besoins de l'industrie.
- Faciliter le processus d'équivalence d'études pour les nouveaux arrivants désirant intégrer ce domaine.

CONCLUSION 3

L'INFORMATION CONCERNANT LES PROFESSIONS DU SECTEUR DOIT ÊTRE PLUS ACCESSIBLE ET MIEUX SYNTHÉTISÉE

La préparation de ce diagnostic a permis de constater qu'il existe peu d'informations centralisées et synthétisées permettant de bien connaître les différents parcours d'études relatif au secteur de la finance et des assurances, ainsi que les exigences réglementaires (certification professionnelle, permis d'exercice, affiliation à un ordre professionnel, etc.) liées à plusieurs des professions et domaines ciblés. De l'information est disponible dans les principaux organismes qui délivrent des certificats, comme l'AMF, mais très peu de documents d'information sont disponibles dans les établissements d'enseignement. La complexité des parcours et la diversité des sources peuvent s'avérer un véritable casse-tête pour des étudiants, des travailleurs et d'autres personnes désireuses d'entreprendre des études dans ce secteur. Au final, ce manque d'information colligée peut entraver sérieusement l'accès à une des professions du secteur.

RECOMMANDATIONS :

- Colliger et synthétiser les informations relatives aux différentes formations disponibles et aux conditions d'accès aux professions requérant une certification professionnelle ou une affiliation à un ordre professionnel. Ce document pourrait prendre la forme d'un guide destiné aux étudiants et aux personnes désireuses d'intégrer l'un des domaines de ce secteur.
 - Rendre cette documentation disponible (ainsi que le présent diagnostic) dans les centres d'orientation et de perfectionnement des diverses institutions d'enseignement concernées.
- Mettre en place une stratégie d'information auprès des nouveaux arrivants détenant un diplôme menant aux professions concernées et faciliter la reconnaissance de leurs diplômes d'études.

10 ANNEXES

ANNEXE 1

CARTE DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE LIÉE AU SECTEUR DANS LA RMR DE MONTRÉAL

Commissions scolaires (CS) dans lesquelles est offerte
la formation professionnelle (DEP) en comptabilité :

- CS des Affluents
- CS English-Montréal
- CS des Grandes-Seigneuries
- CS de Laval
- CS Lester-B. Pearson
- CS Marguerite-Bourgeoys
- CS Marie-Victorin
- CS de Montréal
- CS New Frontiers
- CS des Patriotes
- CS de la Pointe-de-l'Île
- CS Riverside
- CS de la Rivière-du-Nord
- CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles
- CS Sir-Wilfrid-Laurier
- CS des Trois-Lacs

Source : MELS

ANNEXE 2

CARTE DE L'OFFRE DE DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC) LIÉS AU SECTEUR DANS LA RMR DE MONTRÉAL

	CONSEIL EN ASSURANCES ET EN SERVICES FINANCIERS	TECHNIQUES DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION
	410.CO	410.BO
Cégep André-Laurendeau		✓
Cégep d'Achamps		✓
Cégep de Bois-de-Boulogne		✓
Cégep de Maisonneuve		✓
Cégep de Rosemont		✓
Cégep de Saint-Jérôme		✓
Cégep du Vieux-Montréal	✓	✓
Cégep Édouard Montpetit		✓
Cégep Gérald-Godin		✓
Cégep John Abbott		✓
Cégep Lionel Groulx		✓
Cégep Montmorency	✓	✓
Cégep régional de Lanaudière à Joliette		✓
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption		✓
Champlain Regional College - Campus Saint-Lambert-Longueuil		✓
Collège Dawson		✓
Cégep Vanier College		✓

Source : MELS

ANNEXE 3

CARTE DE L'OFFRE D'ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) LIÉES AU SECTEUR DANS LA RMR DE MONTRÉAL

ASSURANCE DE DOMMAGES						ASSURANCE DE PERSONNES
	ASSURANCE DE DOMMAGES	ASSURANCE DE DOMMAGES DES PARTICULIERS	ASSURANCE DE DOMMAGES DES PARTICULIERS	ASSURANCE DE DOMMAGES	CONSEIL EN ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS	AGENT ET COURTIER EN ASSURANCE DE PERSONNES
	LCA.6A	LCA.6D*	LCA.BF	LCA.DA	LCA.CN*	LCA.21
Collège CDI			✓			
Cégep régional de Lanaudière à Joliette	✓					
Cégep du Vieux-Montréal	✓					
Cégep John Abbott College	✓					
Cégep Vanier College						
Cégep@distance		✓				
Collège Édouard-Montpetit	✓					
Cégep Gérald-Godin	✓					
Collège O'Sullivan de Montréal	✓					
Collège Montmorency	✓					
Cégep de St-Jérôme	✓					
Institut Teccart Inc.				✓		
Collège LaSalle					✓	
Cégep Vanier College						✓

Cette liste reflète l'offre de formation offerte en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 dans des programmes où il y avait des inscriptions.

* Ce programme n'est pas reconnu par l'AMF.

Source : MELS

ANNEXE 4

CARTE DE L'OFFRE DE FORMATION UNIVERSITAIRE LIÉE AU SECTEUR DANS LA RMR DE MONTRÉAL

	OPÉRATIONS BANCAIRES ET FINANCE	COMPTABILITÉ ET SCIENCES COMPTABLES	ADMINISTRATION DES AFFAIRES	ÉCONOMIQUE	ACTUARIAT	AFFAIRES SUR LE PLAN INTERNATIONAL	GESTION ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	MATHÉMATIQUES	PROBABILITÉS ET STATISTIQUES	INFORMATION D E GESTION	SCIENCES DE L'INFORMATIQUE
	5804	5802	5800	5434	5234	5813	5806	5230	5232	5803	5340
Université de Montréal	✓		✓	✓				✓	✓		✓
École des hautes études commerciales de Montréal (HEC)			✓				✓				
Université du Québec à Montréal	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓			✓
École de technologie supérieure											✓
Université McGill	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Université Concordia	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Source : MELS

ANNEXE 5

ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS EN FORMATION PROFESSIONNELLE, TECHNIQUE ET UNIVERSITAIRE DANS LA RMR DE MONTRÉAL

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
FORMATION PROFESSIONNELLE - INSCRIPTIONS À LA SESSION D'AUTOMNE															
5231 – Comptabilité	3 705	3 466	3 240	3 073	2 904	3 061	3 065	2 994	3 160	3 083	3 225	3 297	3 449	3 731	s.o.
FORMATION TECHNIQUE - INSCRIPTIONS À LA SESSION D'AUTOMNE															
410.CO – Conseil en assurances et en services financiers	0	0	0	0	15	45	75	110	129	161	166	166	151	151	171
410.BO – Techniques de comptabilité et de gestion	0	0	0	0	358	1 508	2 229	2 497	2 621	2 698	2 806	2 728	2 670	2 831	3 012
Total Formation technique	0	0	0	0	373	1 553	2 304	2 607	2 750	2 859	2 972	2 894	2 821	2 982	3 183
FORMATION COURTE (AEC) - INSCRIPTIONS À LA SESSION D'AUTOMNE															
410.CO – Conseil en assurances et en services financiers	0	0	0	0	58	120	260	363	476	528	515	571	518	435	406
410.BO – Techniques de comptabilité et de gestion	0	0	0	0	31	82	849	1 284	1 508	1 593	1 518	1 788	1 850	1 847	2 068
Total AEC	0	0	0	0	89	202	1 109	1 647	1 984	2 121	2 033	2 359	2 368	2 282	2 474

ANNEXE 5 (SUITE)

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
FORMATION UNIVERSITAIRE (BAC, MAÎTRISE, DOCTORAT) - INSCRIPTIONS À LA SESSION D'AUTOMNE															
5230 – Mathématiques	820	804	771	802	950	1035	1 112	1 144	1 064	1 019	1 071	1 083	1 121	1 116	s.o.
5232 – Probabilités et statistiques	67	55	51	63	96	135	145	132	121	101	99	97	110	124	s.o.
5234 – Actuariat	67	123	180	224	287	351	449	559	584	598	571	566	550	574	s.o.
5434 – Économique	1 740	1 999	2 075	2 221	2 225	2 452	2 459	2 413	2 306	2 473	2 527	2 615	2 562	2 697	s.o.
5800 – Administration des affaires	7 658	7 721	7 840	8 962	9 284	9 109	8 734	8 795	9 061	9 142	8 656	8 250	7 764	7 222	s.o.
5802 – Comptabilité et sciences comptables	2 160	2 079	2 063	2 058	2 240	2 379	2 534	2 763	3 066	3 482	3 657	3 689	3 607	3 702	s.o.
5804 – Opérations bancaires et finance	955	1 145	1 339	1 425	1 356	1 518	1 710	1 927	1 908	1 941	2 072	2 213	2 500	2 742	s.o.
5806 – Gestion et administration des entreprises	1 505	1 564	1 682	1 705	2 330	2 236	1 927	1 887	1 785	1 580	1 467	1 486	1 484	1 502	s.o.
5813 – Affaires sur le plan international	505	539	572	739	652	721	753	784	804	790	775	855	898	965	s.o.
Sous-total Formations en finance et assurances	15 477	16 029	16 573	18 199	19 420	19 936	19 823	20 404	20 699	21 126	20 895	20 854	20 596	20 644	s.o.

ANNEXE 5 (SUITE)

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
5340 – Sciences de l'informatique	2 924	3 681	3 657	4 010	4 306	4 216	4 036	3 750	3 426	3 226	3 051	3 040	3 261	3 432	s.o.
5803 – Information de gestion	709	843	934	948	775	547	385	271	219	190	186	163	144	160	s.o.
Sous-total TIC	3 633	4 524	4 591	4 958	5 081	4 763	4 421	4 021	3 645	3 416	3 237	3 203	3 405	3 592	s.o.
Total Formations universitaires	19 110	20 553	21 164	23 157	24 501	24 699	24 244	24 425	24 344	24 542	24 132	24 057	24 001	24 236	s.o.

FORMATION UNIVERSITAIRE COURTE (AUTRES DIPLÔMES OU CERTIFICATS) - INSCRIPTIONS À LA SESSION D'AUTOMNE

5230 – Mathématiques	41	47	71	78	75	57	65	44	53	39	61	45	51	61	s.o.
5232 – Probabilités et statistiques											1	2	4	6	s.o.
5234 – Actuariat	15	6	2	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	s.o.
5434 – Économique	122	155	175	195	197	219	213	192	205	222	222	285	271	263	s.o.
5800 – Administration des affaires	3 791	4 386	4 958	4 575	4 609	4 514	4 322	4 343	4 337	4 327	4 271	4 197	4 237	4 318	s.o.
5802 – Comptabilité et sciences	2 163	2 262	2 274	2 258	2 380	2 671	2 869	3 055	3 169	3 344	3 574	3 668	3 830	3 966	s.o.
5804 – Opérations bancaires et finance	1 997	2 061	1 898	1 772	1 777	1 577	1 372	1 455	1 497	1 396	1 374	1 327	1 280	1 194	s.o.
5806 – Gestion et administration des entreprises	1 256	1 303	1 292	1 297	1 538	1 899	1 942	2 159	2 328	2 327	2 327	2 425	2 397	2 454	s.o.

ANNEXE 5 (SUITE)

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
5813 – Affaires sur le plan international	447	423	438	395	432	452	406	373	329	376	328	332	287	274	s.o.
Sous-total Formations en finance et assurancesx	9 832	10 643	11 108	10 572	11 008	11 389	11 191	11 621	11 918	12 031	12 158	12 281	12 357	12 536	s.o.
5340 – Sciences de l'informatique	1 884	1 950	1 992	1 885	1 482	1 165	887	808	755	712	739	804	858	829	s.o.
5803 – Information de gestion	284	283	290	247	219	192	166	136	117	130	147	178	200	171	s.o.
Sous-total TIC	2 168	2 233	2 282	2 132	1 701	1 357	1 053	944	872	842	886	982	1 058	1 000	s.o.
Total Formations universitaires courtes	12 000	12 876	13 390	12 704	12 709	12 746	12 244	12 565	12 790	12 873	13 044	13 263	13 415	13 536	s.o.

Source : MELS

